

Comment Ceyrac veut en finir avec la grève

Voir pages 8 et 9



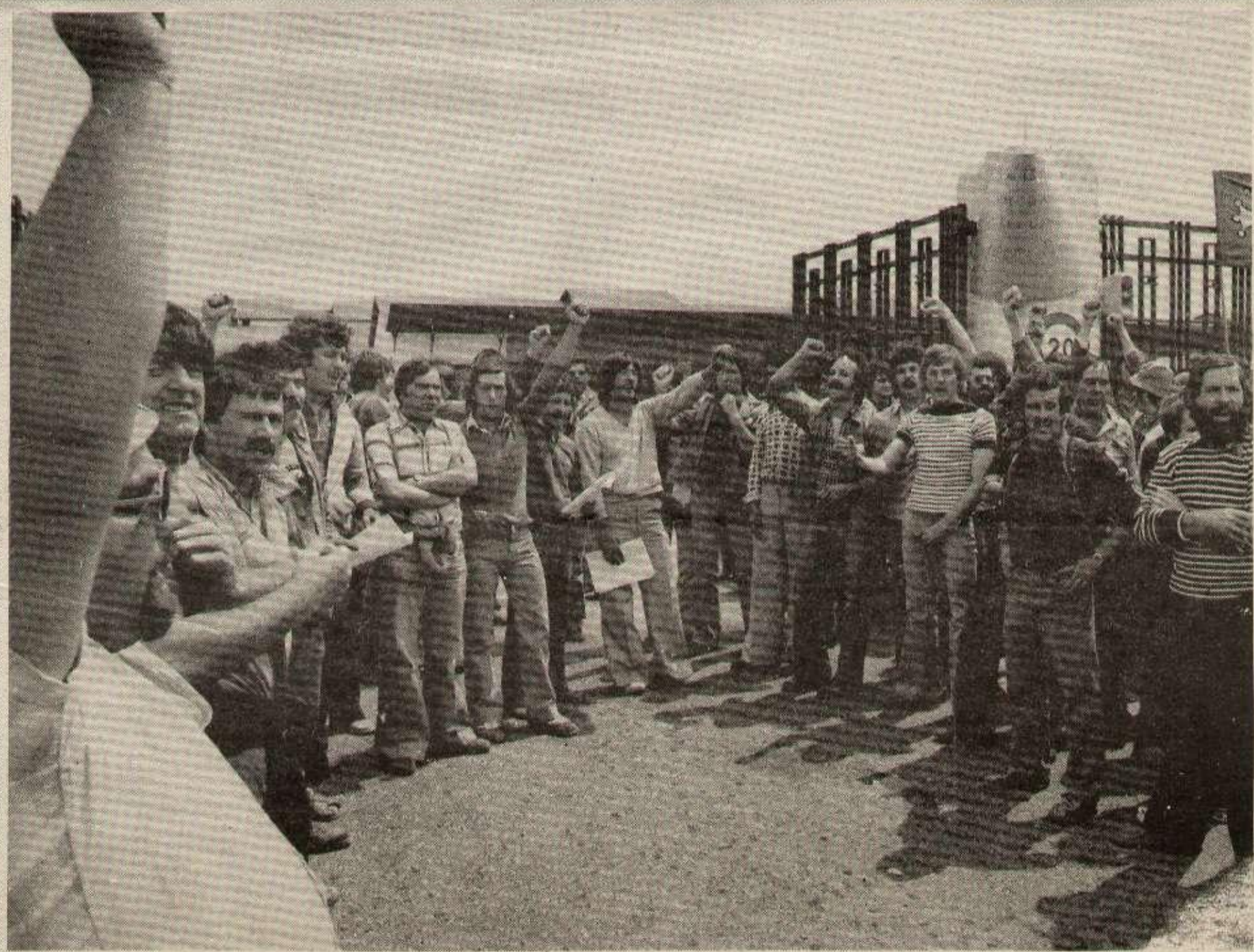
Ces princes qui nous gouvernent

Voir page 16

No 1203 (76 - nouvelle série) du 26 avril au 7 mai 1980 - 4F

l'humanité rouge
organe
central du **PCML**

INDISPENSABLE L'UNITÉ



SOMMAIRE

ACTUALITES p 4 et 5

VIE OUVRIERE..... p 6 et 7

- Le chômage dans vos régions, faits et prévisions
- Comment Bouygues fait sa loi
- EDF-GDF : la marche à suivre

DOSSIER p 8 et 9

- Comment Ceyrac veut en finir avec la grève

PRATIQUE - VECU

FLASH ECONOMIE p 10

CULTUREL p 11

- Sartre : des «mots» aux actes

INTERNATIONAL..... p 12 et 13

- Vague de procès politiques au Maroc

AVEC LE PARTI p 14

- Etre militantes du PCML aux Chèques postaux

PARLONS-EN p 15

- Le prolétariat une fois de plus enterré



Sur votre agenda

**FOIRE DE PARIS 1980
AU STAND
DE L'ASSOCIATION
DES AMITIES
FRANCO-CHINOISES**
Bâtiment 1, allée L,
stand 34

L'Association des Amitiés franco-chinoises présente une animation chaque jour :

Samedi 26 avril, de 16h à 17h ; **samedi 3 mai**, de 16h à 17h :

CHANTS ET DANSES DE CHINE

présentés par Madame Tang, professeur de théâtre chinois à l'Institut d'études théâtrales (Université de Paris III).

Dimanche 27 avril, de 16hà 16h45 :
**DEMONSTRATION DE
KUNG FU**

Trois taos, techniques traditionnelles par Maître WONG YU KWAI conseiller technique de la Fédération nationale de Boxe chinoise (46, rue Blanche, 75009 Paris. Tél. 874 83 45).

Mardi 29 avril, de 20h30 à21h15 ; **mardi 6 mai**, de

20h30 à 21h15 :

**MUSIQUE CHINOISE
TRADITIONNELLE**

par M. CHENG SHUI CHENG, professeur de musique (11, avenue de la Commune de Paris, 95140 Garges-lès-Gonesse. Tél. : 986 63 42).

Lundi 28 avril, de 16h30 à17h ; **jeudi 8 mai**, de 16h15

à 16h45, «dans le domaine

du merveilleux» :

LE MAGICIEN LI KING SI

assisté de MEI LING présente dans de somptueux costumes un éblouissant festival de magie chinoise où l'on retrouve tout le raffinement et la poésie du vieux Tibet à la Chine moderne, dans un style dont la finesse et la dextérité vous laissent «réveurs». Pour tous vos projets : 26, rue Beaurepaire, 75010 Paris. Tél. : 208 94 39.

Mercredi 30 avril, de 16h à17h ; **mercredi 7 mai**, de

16h à 17h :

MARIONNETTES**CHINOISES**

par le théâtre du Petit Miroir.

Vendredi 2 mai, de 20h30

à 21h15 :

DEMONSTRATION**DE TAI CHI CHUAN**

présentée par M. James KOU, de la Fédération française de Tai Chi Chuan (24, rue de Babylone, 75007 Paris. Tél. : 554 07 00).

Dimanche 4 mai, de 16h à

16h45 :

BOXE CHINOISE**TRADITIONNELLE**

sous la direction de M.

Georges CHARLES, direc-

teur technique de l'Institut

des Arts martiaux chinois

traditionnels (1 A, rue Gé-

rard-Toutain, 95170 Deuil.

Tél. : 983 08 87).



En toute franchise

Eh bien, voilà notre nouvelle **HUMANITE ROUGE HEBDO!** Là voilà dans une formule toute nouvelle et qui doit être un meilleur outil pour vous, nos camarades et nos lecteurs. Un journal dans lequel vous devez entrer comme dans «vos pantoufles», selon la formule de Léon Cladel (ce qui ne veut pas dire y rester!). C'est dire que nous visons haut. Un nouveau journal avec ses rubriques et une qui nous tient particulièrement à cœur, à nous, la rédaction, celle-ci : le courrier des lecteurs.

Nous l'avons appelée : «En toute franchise», et nous tenons le pari. Dans cette rubrique, nous voulons établir un dialogue,

entre vous et nous, pour faire ensemble le journal que nous voulons. Un véritable échange, et pas d'un côté le lecteur qui pose des questions et de l'autre la rédaction qui a toujours raison. Non, ça deviendrait vite terriblement ennuyeux. Et notre courrier doit être tout l'inverse, il doit nous aider à travailler.

Alors, dites-nous ce que vous pensez de la nouvelle formule, ce qui vous plaît, ce qui vous sert, mais aussi ce qui manque. Vos lettres doivent nous servir de lien avec vos problèmes, vos préoccupations : vous lisez un article, il répond à vos questions? Bravo! Dites-le nous. Il vous semble incomplet? Vous avez des idées différentes sur le su-

jet? A vos plumes... envoyez-nous vos informations et avis.

Si vous nous dites ce que vous pensez, nous aurons déjà gagné sur un objectif. Mais ce n'est pas tout ce que nous attendons de vous. Vous faites lire l'Humanité rouge autour de vous? Ecrivez-nous ce qu'on vous en dit, ce que vos camarades de travail, vos amis en pensent. Comment ils le voient, ce qu'ils aiment, ce qu'ils trouvent difficile. Vous avez une expérience particulière qui concerne un sujet que nous abordons? Expliquez-nous là pour compléter l'article. Vous connaissez des pistes de recherche? Indiquez-les nous...

Nous voulons que notre rubrique soit autre chose que l'attribution de louanges ou de critiques. Mais un pont entre vous et nous : nous voulons savoir comment le journal vous aide à discuter avec vos collègues, comment il vous fait réfléchir. Notre courrier doit être aussi «la vie du journal» en quelque sorte: Et nous qui le faisons, nous avons besoin de savoir ce que vous en faites.

Voilà pourquoi nous y tenons beaucoup, à notre rubrique «En toute franchise», et nous pensons qu'elle est très importante pour nous tous.

Alors, à vous! Bon courage et merci.

La Rédaction

Ce numéro de *L'Humanité rouge* spécial 1er Mai paraît exceptionnellement du samedi 26 avril au mercredi 7 mai. A dater du prochain numéro, *L'Humanité rouge* sera mis en vente chaque jeudi dans les kiosques. Rendez-vous donc au 8 mai!

**Abonnez-vous à
«l'Humanité rouge»-hebdo**

1 mois : 15F Soutien : 25F

3 mois : 45F Soutien : 90F

6 mois : 80F Soutien : 150F

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET. Rédacteur en chef : Pierre BURNAND.

Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Joël Fabien, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers.

Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau. Administration : Henri Bernard.

Imprimerie La Nouvelle - Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.

L'HUMANITE ROUGE - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19 - CCP : 3022672 D La Source. Commission paritaire : No 57952 - Dépôt légal 2ème trimestre 1980 - Directeur de publication : Jean-Luc Einaudi - Imprimerie La Nouvelle.

Et ils parlent de démocratie !

Un prince (eh oui, ça existe toujours !), politicien de premier plan d'un des partis au pouvoir, qui fut durant longtemps un des principaux dirigeants des milieux giscardiens, voilà pour le côté jardin. Trafiquant en tous genres, abattu dans la rue, voilà pour le côté cour. Il s'appela De Broglie. Il était un de ceux qui, au long de notre vie, décident de notre sort, qui font les décrets, les lois, donnent les ordres qui agissent sur notre vie quotidienne.

Un autre prince, bras droit de Giscard d'Estaing, ministre de l'Intérieur, qui a tout fait pour étouffer l'enquête

Pierre BURNAND

sur les raisons de cette exécution et ses ramifications. Un directeur de la police judiciaire qui était informé depuis des mois que l'assassinat se préparait et qui a laissé faire. Comment penser que son ministre n'était pas informé lui aussi ? Tout cela pue la corruption, les trafics, les règlements de compte. Et tout cela se passe dans les salons feutrés des ministères où se joue la vie d'une population.

Incident ? Non. On ne compte plus de tels faits.

Et après, ils viennent nous parler de démocratie, voudraient nous faire adhérer à la défense de leur système. Leur démocratie n'est que façade. La réalité quotidienne, celle qui agit sur notre vie de tous les jours, ce sont quelques individus, liés par mille fibres à ceux qui détiennent le pouvoir économique, qui agissent dans le secret pour mener à bien les affaires de leur classe et les leurs par la même occasion. Des individus qui vivent sur le dos du peuple, qui utilisent leurs fonctions pour faire leurs sales coups. Le tout enrobé dans un verbiage où «démocratie» est le maître mot.

Pendant ce temps, dans les usines, sur les chantiers, dans la France d'en bas, la vôtre, la nôtre, ce sont les mêmes qui voudraient priver les travailleurs des moyens de pouvoir défendre leurs intérêts. Dans la France démocratique, le droit syndical est un vain mot dans de nombreux endroits. N'est-ce pas M. Bouygues? Et on veut s'en prendre aujourd'hui au droit de grève

Pendant ce temps toujours, des Corses sont en prison et vont comparaître devant la Cour de Sécurité de l'Etat, cette machine à défendre le système de nos princes. Leur crime ? Avoir mis à jour les activités terroristes d'hommes de main du pouvoir. Démocratie toujours.

Pendant ce temps encore, il y a 900 travailleurs immigrés, nettoyeurs du métro, qui luttent depuis des semaines pour 2 800 F par mois. Ah que nous sommes loin des salons où l'on compte et trafique ! Et pourtant, c'est dans un de ces salons que l'on fixe le sort des nettoyeurs du métro.

Voilà les deux France. Celle d'en haut. Celle d'en bas. Pourquoi nous luttons ? Pour que celle d'en bas, aujourd'hui écrasée, qui doit lutter quotidiennement pour ne pas l'être plus, prenne en mains ses affaires, celles du pays débarrassé du pouvoir de ceux d'en haut. Nous luttons pour que la démocratie ne soit plus un paravent pour des Poniatowski, mais devienne réalité pour des millions d'hommes dans leur vie de chaque jour. Nous appelons ça le socialisme.

Pour la grande fête de l'unité, les syndicats vont le plus souvent manifester séparément. Mais cette désunion, qui pourtant pèse sur leur unité, n'est pas celle des travailleurs

Un Premier Mai en ordre dispersé

Le 1er mai aura rarement été marqué par une telle désunion ! Ainsi la CGT, la CFDT, la FEN et FO appellent pour le 1er mai à des rassemblements et défilés en quatre endroits différents de la capitale...

Voilà qui donne à réfléchir, au moment où il faudrait au contraire serrer les coudes pour faire front à l'offensive antisociale et antipopulaire que poursuivent sur tous les plans le gouvernement et le patronat.

Cette division aggravée au sommet, qui succède à l'unité, certes bien fragile, traduite par l'accord confédéral CGT-CFDT de septembre, se répercute à tous les niveaux. Elle perturbe, entrave, voire défait, l'unité lorsqu'elle existait, en tout cas, complique sa réalisation. Pourtant, la nécessité n'en est-elle pas

claire, au niveau d'une entreprise (quand les deux syndicats y sont présents) ? d'un trust, d'une branche, pour des revendications les concernant ? Alors, pour des questions concernant l'ensemble des travailleurs comme la Sécurité sociale, le droit de grève, l'emploi, la lutte contre les lois Bonnet-Stoléru... ? Bien sûr, pour espérer un rapport de force suffisant pour porter un coup d'arrêt à la politique antisociale actuelle, il faudrait l'unité des deux grandes confédération, CGT et CFDT !

Pourquoi donc ne se réalise-t-elle pas ? Lorsque les conditions concrètes exigent à ce point l'unité, est-il si difficile de s'accorder sur des revendications ? Sur des actions ? Des exemples récents (comme celui d'EDF-GDF) prouvent bien que

c'est possible... quoi qu'il y a fallu de sérieux efforts et une forte poussée de la base... Où sont donc les obstacles ?

Il est clair que depuis quelque temps, les choses ont évolué du côté de la CGT.

Pour le 24 avril, encore plus que pour la semaine d'action de février, la direction de la CGT a manifestement voulu que la CGT agisse seule et les conditions qu'elle a posées pour une manifestation commune CGT-CFDT le 1er mai n'étaient faites ni pour être discutées, ni pouvoir être acceptées.

L'esprit du 40e congrès a été lentement dégradé, au fil de l'aiguinement de la lutte acharnée qui a fait suite à «l'union» entre le PC et le PS.

Une fois passées les élec-

tions prud'hommales, le tournant décisif est venu avec l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS et la confirmation concrète du changement tactique profond des dirigeants du PCF soutenant à fond l'agression et répondant depuis lors à toute critique sur ce point par l'accusation d'anticommunisme.

Certes, la CGT, sans condamner l'invasion soviétique, ne l'a toutefois pas approuvée. Mais les répercussions de la position prise par la direction du PCF sur ce point, comme sur d'autres (en particulier à l'égard de la CFDT), sont grandes au sein de la CGT.

La critique du recentrage de la CFDT, qui n'avait pas empêché l'accord de septembre, est devenue une critique à outran-

ce et la volonté certaine d'unité passée à fait place à une volonté affirmée de se démarquer, d'apparaître comme le seul syndicat qui défende réellement les travailleurs, ce qui n'est d'ailleurs ni plus ni moins vrai sur le terrain qu'avant.

Il n'est pas question ici de décerner à la CFDT un brevet de bonne conduite : nous n'avons pas ménagé nos critiques à sa ligne stratégique et continueront à le faire. Mais, les faits montrent qu'à l'heure actuelle l'obstacle le plus sérieux, c'est l'orientation prise par la direction du PCF, qui pèse à travers la CGT sur l'unité syndicale.

A titre d'illustration, particulièrement claire on pourra lire ci-dessous l'exemple d'Orléans.

Gilles CARPENTIER

La preuve d'Orléans

A Orléans, le 1er mai ne sera pas placé sous le signe de l'unité de la classe ouvrière. Les Unions Locales CGT et CFDT n'ont pas pu se mettre d'accord.

Depuis plus de 15 ans, le 1er mai s'était toujours réalisé dans l'unité, autant dire que nombreux sont les travailleurs à être troublés, voire choqués, par cette division, alors que l'offensive de la bourgeoisie frappe de plein fouet leurs intérêts.

Les conditions étant favorables à la réalisation d'un premier mai unitaire, il nous faut donc comprendre et déterminer les responsabilités.

Dans son bulletin, «Lutter avec la CFDT», No 19 daté du 11 avril, l'Union Locale CFDT d'Orléans, appelait à une action unitaire pour le 1er mai dans les termes suivants : «Pour une action unitaire, durable, et majoritaire avec la CGT». Conformément aux décisions de son congrès, le bureau de l'Union Locale CFDT avait proposé une action pour le 1er mai, centrée sur la défense des bas salaires et la revalorisation du SMIC, la réduction d'horaire, les libertés syndicales et le droit d'expression des travailleurs et des travailleuses, contre la loi Bonnet et les projets Stoléru visant les travailleurs immigrés. Le bureau concluait : «Pour notre part, nous ferons tout pour qu'un accord soit possible ; espérons que l'UL-CGT n'utilisera pas «n'importe quoi» pour refuser l'unité d'action».

Les espoirs de l'Union Locale CFDT furent déçus. Les Unions Locales CFDT de Fleury et d'Orléans faisaient savoir dans un communiqué à la presse paru samedi 19 qu'il n'était pas question de faire l'unité d'action, ce serait là tromper les travailleurs «en ne mettant pas dans la déclaration la dénonciation de l'anticommunisme, moyen de division et d'affaiblir la classe ouvrière».

Dans ce même communiqué, la volonté unitaire de la CFDT était interprétée comme un



double langage, et afin de se dédouaner vis-à-vis des travailleurs, prête à tout pour voir figurer le sigle CFDT au côté de celui de la CGT dans un appel commun».

Pourtant, dans la lutte revendicative, la CFDT à Orléans avait prouvé son attachement aux intérêts de la classe ouvrière : rappelons les luttes de la CEPEM, de Malichaud, d'Orléans, du CHRO, de Chenesseau, Carrefour, des PTT, et nous en oublions. Cela n'a pas empêché la CGT d'Orléans de terminer son communiqué ainsi : «les libertés ne se divisent pas ; car

refuser comme le fait la CFDT de dénoncer ce vaste complot contre les libertés, cet anticommunisme, c'est refuser de mener la lutte résolue pour défendre les libertés et les revendications».

Le tour est joué, quoi que fasse la CFDT, dans la mesure où elle ne prend pas à son compte la lutte contre l'anticommunisme, elle se range dans le camp du pouvoir.

Voilà bien une curieuse façon d'unir les travailleurs dans la lutte contre la politique Giscard-Barre. La CGT porte à Orléans toute la responsabilité de la di-

vision. C'est en effet mépriser l'ensemble des objectifs revendicatifs que conditionner l'unité d'action syndicale à la seule lutte contre l'anticommunisme. La CGT à Orléans serait-elle devenue un parti politique ? Est-elle en train de préparer la campagne électorale de Marchais ? Ou s'en tient-elle à l'organisation dans la plus large unité de la lutte contre la politique gouvernementale de Barre ? L'Union Locale CGT fait là preuve d'une grande irresponsabilité en rompant le front syndical et en permettant ainsi aux patrons de dormir sur leurs deux oreilles.

Quelques exceptions

Dans la plupart des cas, c'est donc de façon séparée que CGT et CFDT organisent rassemblements ou défilés le 1er mai.

Il n'en est toutefois pas ainsi partout.

A une semaine du 1er mai, des informations recueillies à la confédération CFDT indiquaient la situation suivante (1) :

- Actions communes, CFDT-CGT, dans le Rhône, la Côte-d'Or, la Loire et la Loire-Atlantique.
- Partout ailleurs, actions séparées, quelques cas, encore non tranchés, devant très probablement se conclure dans ce sens.
- Dans plusieurs cas, des discussions avaient été engagées débouchant sur des projets communs, mais elles ont été rompues. C'est le cas par exemple en Charente, où la CGT s'est retirée, sous le prétexte que la CFDT ne participant pas à la journée interprofessionnelle du 24 avril, il n'y avait pas de raison que le 1er mai soit commun. Le plus souvent, la rupture est intervenue, comme à Orléans, sur la base des mêmes exigences posées à l'échelon national par la CGT à la CFDT.

Le tableau ne doit pas masquer le fait que bien souvent, l'unité continue à se réaliser dans les entreprises dans la lutte revendicative, au niveau de certaines branches aussi, comme la chimie, ou l'EDF-GDF tout récemment. En fait, cette désunion n'est pas celle des travailleurs et n'est en rien conforme à leurs aspirations. Il n'en reste pas moins que cette division à l'occasion du premier mai accroît un passif déjà lourd, et il est indéniable que la direction confédérale de la CGT en porte une lourde responsabilité.

G. C.

(1) Le même jour, la CGT a sollicitée de la même façon, n'avait pas fait le point à ce sujet, concentrant toute son attention aux derniers préparatifs de sa journée interprofessionnelle du 24.

LUTTER POUR S'UNIR

Déclaration du Bureau politique du PCML

Depuis des années, Giscard-Barre-Ceyrac, le grand capital et son Etat s'attaquent aux travailleurs pour leur faire payer la crise, pour restructurer leur appareil de production sur le dos de la classe ouvrière.

C'est une attaque dans tous les domaines qui touchent les travailleurs : pouvoir d'achat en baisse, augmentation considérable du chômage, Sécurité sociale et droit à la santé rognés, agression des libertés

politiques et syndicales, lois anti-immigrés, etc.

Plus que jamais, en ce 1er mai, deux questions sont au cœur des préoccupations des travailleurs : comment faire face à cette attaque de grande envergure de la bourgeoisie ? comment mettre un terme à la division de la classe ouvrière, à son découragement ?

Faire face à l'attaque de la bourgeoisie, c'est aujourd'hui créer les conditions d'une con-

tre-offensive de la classe ouvrière, c'est redonner courage et confiance aux travailleurs en leurs propres forces.

Mener dans chaque entreprise, dans chaque quartier, des actions victorieuses, même les plus minimes, les plus partielles permet de contrecarrer le désarroi, le découragement qui se sont développées ces dernières années dans la classe ouvrière.

Suite page 6

LES INVITES DE MARCHAIS SE DEROBENT

Le 28 et 29 avril à Paris doit se tenir, à l'initiative du PCF et du Parti ouvrier unifié polonais, une réunion rassemblant théoriquement les partis communistes d'Europe sur les questions de la paix et du désarmement de notre continent. Théoriquement, car dans les faits, un certain nombre de partis — et non des moindres — ont déclaré qu'ils n'y participeraient pas. Il s'agit de la Ligue des Communistes de Yougoslavie, des partis communistes italien, espagnol, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, d'Islande et de celui de la petite île de San-Marin. La participation du Parti communiste roumain et celle du parti suédois est de plus en plus douteuse tandis que les partis belge et suisse n'enverront qu'un observateur.

Déjà une première constatation s'impose : en dehors du PCF et du Parti communiste portugais, les partis d'Europe de l'Ouest participant à la conférence sont numériquement et politiquement peu représentatifs dans leur pays.

Quant aux motifs qui animent les partis non participants, ils tournent autour de deux thèmes essentiels.

Pour la Ligue des communistes yougoslaves, il n'y a pas à se limiter aux seuls problèmes européens, sans compter que l'installation des fusées américaines Pershing en Europe de l'Ouest a été précédée de l'installation des fusées soviétiques SS-20 ; ce que la réunion des PC européens se gardera bien de critiquer.

Belgrade a pris nettement position contre l'intervention vietnamienne au Cambodge, soutenue par l'URSS, et contre l'intervention directe de Moscou en Afghanistan. Pourquoi ces deux questions, qui ont à voir directement avec l'avenir de la paix, ne seraient-elles pas abordées à

la réunion de Paris ? « Il est illusoire, a déclaré le dirigeant yougoslave Milos Minic, de parler de la détente dans une région, quand, dans une autre, des interventions militaires sont en cours ».

En bref, les communistes yougoslaves ne veulent pas participer à une rencontre « qui servirait seulement la propagande soviétique ».

C'est un peu le même souci d'indépendance vis-à-vis de Moscou qui guide les PC espagnol et italien dont on sait qu'ils ont tous deux condamné l'intervention de l'URSS en Afghanistan.

Le PCE estime que, de la réunion de Paris « sortira une position conjointe avec les gouvernements intégrés dans le Pacte de Varsovie ». Ce qui équivaudrait à un « alignement sur les positions que le Pacte soutient en matière de sécurité européenne ». Le PCE rappelle qu'il est, lui, favorable à une voie indépendante des blocs.

Le PC italien estime que cette réunion accrédi terait l'idée d'un « centre de décision » unique (sous-entendu l'URSS qui dicte, et les autres exécutent). Or, a tenu à rappeler Berlinguer, « nous n'avons appartenu et n'appartenons à aucun camp. Nous ne reconnaissons aucun parti ou État guide ».

L'autre motif essentiel qui guide les partis non participants est le refus que les questions du désarmement et de la paix soient seulement discutées entre partis communistes, sans y associer les forces socialistes, social-démocrates ou chrétiennes. Le PCI, en particulier, y voit le signe d'un sectarisme pro-soviétique.

Claude LIRIA

SOUTIEN - CAMBODGE

Le samedi 19 avril à Paris le Mouvement Solidarité Cambodge et les comités Cambodge organisaient un rassemblement pour exiger le contrôle sur la distribution des aides humanitaires envoyées au Cambodge, le retrait des troupes étrangères et l'application des résolutions de l'ONU.

Plusieurs centaines de personnes sont passées dans l'après-midi, lisant les panneaux, déposant de l'argent, participant aux discussions,

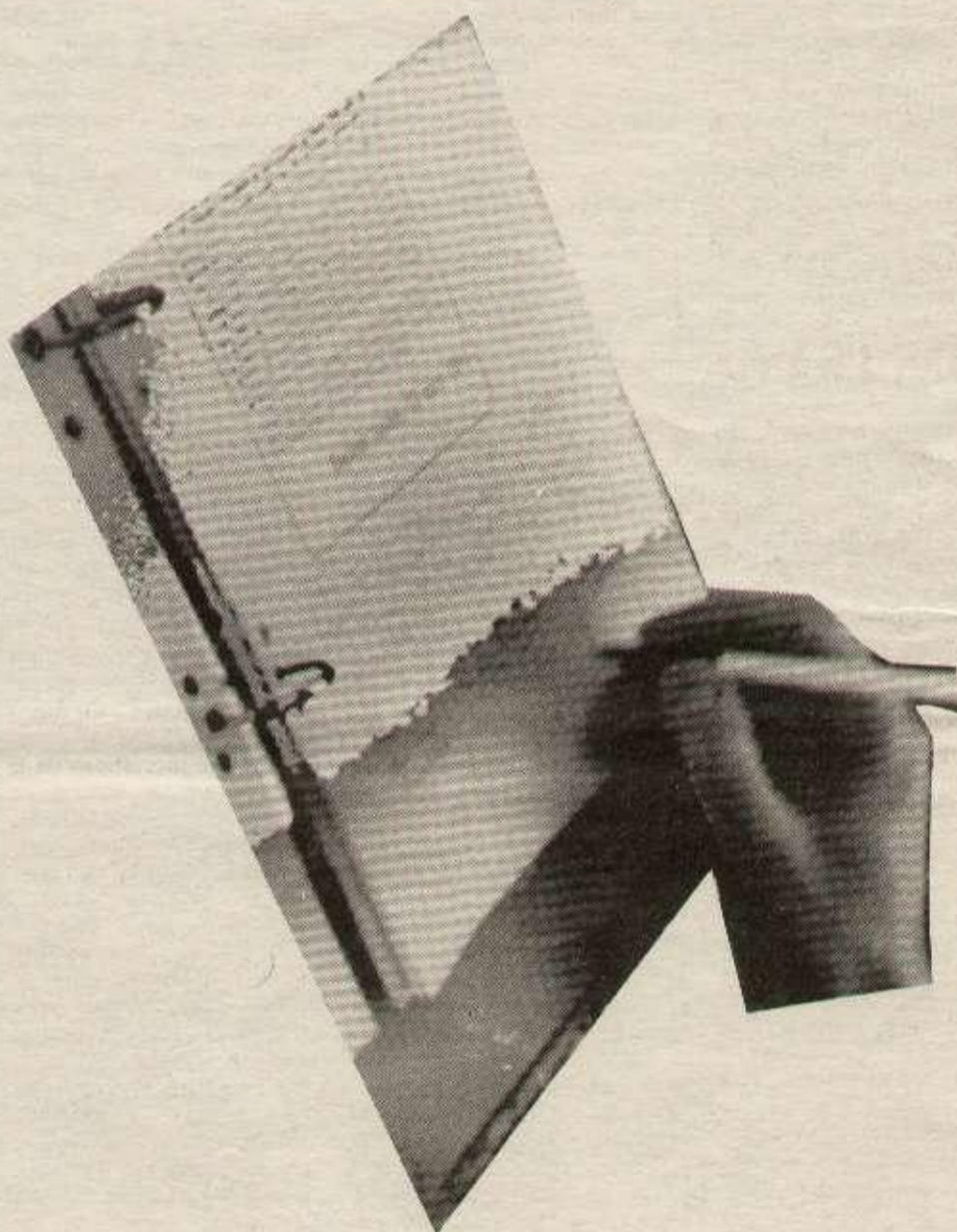
souvent longues et animées qui s'organisaient autour de la table de vente. 500 F ont été récoltés. Plusieurs dizaines de personnes ont laissé leur adresse et ont proposé d'envoyer des dons en argent ou médicaments.

Les organisateurs du rassemblement ont reçu une délégation de la Ligue vietnamienne des Droits de l'homme.

Des Cambodgiens, membres de différentes organisations comme l'Union des pa-

triotas khmers ou le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France étaient présents (sur la photo, un participant signe la pétition du docteur Andréi).

Le 13 avril, le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France organisait un meeting à Paris pour célébrer le 5ème anniversaire de la libération du Cambodge et pour réclamer le retrait de l'armée vietnamienne.



BEULLAC PROVO-CATEUR

L'élève Beullac s'applique dans ses discours à imiter le ton du professeur Barre. Le résultat est surprenant. Jugez-en vous-même : « Le nombre d'élèves par classe n'est pas tout... Les établissements scolaires ne sont pas des « self-service », mais des communautés où vivent ensemble élèves et professeurs, et à la vie desquels les parents participent. C'est pourquoi, le discours syndical est périmé, passéiste et déconnecté de la réalité. » a déclaré M. Beullac.

Alors qu'il se prépare à supprimer encore des milliers de classes et à augmenter les effectifs, le ministre ose parler de « qualité de l'enseignement ». Il va même jusqu'à donner un exemple : l'enseignement privé : « Malgré des effectifs par classe plus élevés, l'enseignement privé attire de plus en plus certains parents ».

Après la provocation, les menaces : « Je le dis très clairement, durant ces journées de grève, l'accueil des élèves devra être assuré par les chefs d'établissement, et je prendrai toutes les dispositions pour y veiller au prix de sanctions s'il le faut. Je le dis, tout aussi clairement, comme je l'ai déjà dit : le gouvernement ne cédera pas en dégageant de nouveaux moyens ».

Si Beullac hausse le ton, c'est qu'il sent bien que les parents et les instituteurs ne sont pas prêts à s'en laisser conter. Il ferme les classes, entasse les élèves, exclut les enfants de 2 et 3 ans des maternelles, augmente les horaires des enseignants. Une politique baptisée « redéploiement » par Beullac. Avec les actions des 24, 25, 26 et 29 avril, c'est le redéploiement des luttes qui est à l'ordre du jour. Le troisième trimestre commence mal pour M. Beullac.

Rendre les Français propriétaires de la France. Il n'y a pas que les cadavres princiers qui sortent des placards ces temps-ci. Les dossiers poussiéreux relatifs à la participation ont connu le même sort.

La loi rendant facultative la distribution obligatoire de 3% des actions des entreprises aux salariés a suscité de beaux morceaux d'éloquence au Parlement et l'indifférence ironique des travailleurs. Sans doute piqué au vif par tant de goujaterie, Labbé, président du groupe RPR, est monté à la tribune pour dénoncer les syndicalistes qui sont « plus préoccupés de politique que de progrès sociaux ».

On aurait vraiment pu rire en pensant à la corde et au pendu si, ensuite, il n'avait versé carrément dans l'humour noir en stigmatisant « un milieu patronal plus prompt à com-

« **O**ui au sport, non à l'ar-naque ». A mon avis, ce sont les « motards en colère » qui sont sortis vainqueurs des vingt-quatre heures du Mans moto.

Imposer collectivement un rabais de 15,00 F sur le billet d'entrée et la franchise autoroutière pour aller au

Mans, ce n'est pas mal.

J'ai entendu qu'on parle ici ou là d'un corporatisme de motard. Peut-être bien que le danger existe. Mais à toujours cracher dans la soupe, dites moi ce qui reste digne d'intérêt ?

Des jeunes qui s'organisent pour lutter, c'est bien. Et c'est en tout cas mieux que de rester sur le bord de la route.

A bâtons rompus

par Pierre Marceau

poser, au nom d'un certain réalisme, qu'à réagir devant ce comportement négatif et dangereux. »

Les procès des syndicalistes (voir p. 8-9), on a dû les rêver !

Pour ce qui est des actions, ce ne sont pas celles inscrites à la cote Des-fossés qui changeront la situation des travailleurs. Vous voyez ce que je veux dire.

Paris-misère. Les effets bien-faisants de la politique giscardienne de réduction des inégalités se manifestent avec clarté dans la capitale. Il ressort par exemple d'une récente enquête réalisée par la Caisse d'Allocations familiales de la région parisienne que le nombre de familles disposant d'un quotient familial inférieur à 350,00 F aura doublé en un an à Paris. En effet, leur nombre dépassera les cent mille cette année. De leur côté, les responsables parisiens du Secours catholique font part de leur émotion : ils ont constaté en 6 mois un accroissement de plus de 32,5% des appels de détresse adressés à leur organisation.

La pauvreté s'étend, le fossé se creuse entre Pantin et le XVIe. C'est ça Paris. Et les pratiquants de la charité disent : « Ça ne peut plus durer ».

LIBERTA PER TUTTI I PATRIOTTI

A partir du 29 avril, à 9 heures, s'ouvre à Paris devant la Cour de Sécurité de l'État une nouvelle série de procès. Le premier durerait une dizaine de jours et doit «juger» sept patriotes corses, dont quatre sont incarcérés depuis de nombreux mois. Il s'agit de Jean Nicoli (1), Didier Beretti, JP Colombani, Guy Orsani, et Zambernardi, actuellement en liberté provisoire. Quant à Alain Orsoni et Gérard Demarie, qui sont en fuite, ils seront probablement jugés par contumace.

Les motifs d'inculpation sont les mêmes que l'an passé : «Atteinte à l'intégrité du territoire national, association de malfaiteurs, vol et recel d'armes, attentats

par explosifs».

Lors des trois procès précédents (du 14 juin à juillet 1979), 25 nationalistes corses étaient comparus. Alors que seulement quatre d'entre eux étaient acquittés, les 21 autres totalisaient 151 ans et 6 mois de prison 26 ans et 11 mois avec sursis !

A l'heure actuelle, une centaine de Corses sont emprisonnés (sans compter les inculpés en liberté provisoire et ceux qui sont recherchés). A l'échelle de la France, cela équivaut à environ 26000 prisonniers politiques. Beau bilan pour la «démocratie française» !

En plus de la juridiction d'exception qu'est la Cour de Sécurité de l'État, qui a procédé à plus de 500

interpellations dans l'île, le quadrillage policier est sans égal. Outre les barbouzes et officines parallèles comme «Francia», il y a en Corse un policier pour 90 habitants (pour 370 sur le continent) en période dite «normale», et un pur 40 en période dite «dure» !

Outre le droit du peuple corse à disposer de lui-même, avec l'escalade de la répression, ce sont l'ensemble des libertés démocratiques qui sont visées. Exigeons la libération des emprisonnés et la dissolution de la Cour de Sécurité de l'État !

*Jean Nicoli est le petit-fils du militant communiste Jean Nicoli qui a eu un rôle dirigeant dans la résistance antinazie et antifasciste en Corse.

NAZILLONS

Samedi 19 avril, à 18 h 45, une charge d'explosif a explosé au centre protestant du 46 rue de Vaugirard à Paris. Ce foyer d'étudiants protestant était devenu le lieu de réunion de nombreuses associations antiracistes, d'associations de réfugiés, politiques, de mouvements anti-impérialistes. A plusieurs reprises, le centre avait été l'objet d'attaques lors de réunions, des colis piégés avaient aussi été envoyés au 46 rue de Vaugirard. L'attentat aurait été revendiqué par le groupe «Charles Martel», à l'origine de l'odieuse plasticage du consulat algérien à Marseille.

On peut adresser les chèques de soutien à AEPP, CCP-Paris 656 59 Z, 46 rue de Vaugirard, Paris 6ème.



LA RATP FAIT DES CRASSES

Après un mois de grève, les nettoyeurs du métro sont toujours aussi décidés à obtenir satisfaction de leurs revendications, essentiellement maintenant les 2 800 F par mois que la RATP, à travers les entreprises sous-traitantes auxquelles elle a confié ce travail, s'obstine toujours à leur refuser.

A l'heure des discours sur la revalorisation du travail manuel et des plus bas salaires, et surtout compte tenu du fait qu'il n'est pas possible dans ce cas de camoufler la réalité, qui vaut aux nettoyeurs et à leur lutte une très large sympathie, il ne se trouve personne pour oser nier la légitimité de leurs revendications. Chirac aussi l'a reconnu... et n'en demande pas moins l'intervention de l'armée : «pour en finir» sans doute, comme titrait le journal «France-Soir» le lendemain de cette proposition du maire de Paris.

Dans ces conditions, il est important pour maintenir le rapport de force que la sympathie se traduise en solidarité active et que les moyens déjà mis en œuvre pour tenter de briser la grève (nettoyages par d'autres entreprises, comme le fait déjà la RATP, ou éventuelle utilisation de l'armée) soient le plus efficacement possible entravés.

Ces nettoyeurs et leur organisation (leur comité de grève et la CFTD) s'y emploient.

Le montant des collectes réalisées s'élevait mercredi 23 avril à près de 20 millions anciens ; la veille par exemple, une collecte réalisée à Renault-Billancourt et Rueil avait fourni près de 7 500 F. La liste des messages de solidarité, souvent accompagnés de sommes d'argent collectées est chaque jour plus fournie. Les camarades qui réalisent notre journal, «l'Humanité rouge» ont envoyé 143 F.

Ceux des grévistes qui habitent en banlieue bénéficient en outre d'aides municipales (ce n'est pas le cas en général sur Paris).

Les piquets de grève continuent à veiller la nuit sur les stations afin d'entraver le nettoyage que fait faire la RATP par d'autres entreprises et sous la protection de la police : les télespectateurs ont pu en voir un reportage sur la deuxième chaîne, dans des conditions «calmes» qui n'ont pas toujours lieu ; les forces de police n'hésitant pas à user de violence, les heurts sont assez fréquents...

«Pour en finir» : avec une solide unité de leur grève et avec une solidarité élargie, c'est par la satisfaction des revendications des nettoyeurs qu'il faut en finir !

TANKONALASANTE !

Nathalie Villotiers

On entend dire bien souvent : «On a fait la révolution (celle de 1789), non ?». Ce qui sous-entend que tout privilège est à bannir ; est-ce que pour autant il n'existe pas de privilégiés ?

L'histoire de la Sécurité sociale se calcule sur le même schéma, de l'idée d'une redistribution des revenus, après la libération en 1945, nous en sommes en 1980 à la proposition de loi Berger (député RPR) qui limiterait encore nos droits à la santé, mais qui en revanche augmenterait notre participation financière.

Tout va, tant qu'on a la santé ! Jamais ce dicton n'aura été plus vrai, en effet avec le projet de loi Berger sur la Sécurité sociale, nous avons tous intérêt à l'avoir bonne.

Il partage l'opinion, aujourd'hui bien répandue, que les dépenses de santé sont trop élevées, aussi propose-t-il que les assurés sociaux participent financièrement à rétablir le budget de la Sécurité sociale par des impôts, des taxes affectées des hausses de cotisation. Il prévoit de maîtriser les dépenses hospitalières, médico-sociales, de renforcer le contrôle médical, et éventuellement, de supprimer le ticket modérateur qui serait remplacé par un forfait journalier dû par toute personne hospitalisée.

La constatation s'impose d'elle-même : rien que des mesures concourant à la bonne santé des Français, renforçant la prévention des maladies, élargissant le

champ de la couverture sociale !...

Où est l'esprit dans lequel la Sécurité sociale a vu le jour ? Où se niche la répartition des revenus qu'il se proposait de mettre en place ?

LE DROIT A ETRE MALADE ?

Depuis fort longtemps le gouvernement et le patronat chantent sur tous les tons qu'il ne faut pas abuser des prestations de la Sécurité sociale, sous peine de devenir un parasite de la société. Par ailleurs, nous sommes habitués à tenir les principales activités du système de santé pour un service de marchandises, qui se paient, bien entendu (combien la journée d'hôpital ? combien les analyses ? combien je vous dois docteur ?).

Nulle part figure officiellement que l'évolution des dépenses de santé sont à considérer comme en rapport avec la bonne santé des gens. Non, lorsque Berger-Barrot ou un autre aborde le problème de la santé, c'est toujours en fonction de son coût. On nous fait observer, constamment que nous nous soignons trop. En fait, le reproche qui nous est fait n'est pas de nous soigner trop. En clair, il faudrait qu'on consomme force médicaments, analyses et tutti quanti, mais que l'on n'exige pas leur remboursement.

Assimiler les malades à des parasites n'est guère

nouveau. Depuis que la Sécurité sociale existe, le patronat s'acharne à en extirper tous les avantages sociaux pour les travailleurs. On peut faire remonter le début de cet assaut à la convention de 1960. Debré avait alors réussi à faire admettre plusieurs points, entre autre qu'à partir d'un certain niveau de retraite le pensionné participe aux frais de sa couverture sociale. Il a suggéré également d'établir un profil des malades, qui à présent est appliquée... de son côté le patronat avait lancé l'idée d'imposer les indemnités journalières de congés maladies. En 1961, il échoua, mais aujourd'hui, c'est chose faite...

En 1967, il y eut la réforme de l'administration de la Sécurité sociale. Les administrateurs des caisses d'assurance maladie ne sont plus alors élus, mais choisis par les organisations représentatives. Le paritarisme fut établi, ce qui a engendré la distribution suivante, distribution toujours en vigueur : 9 CNPF, 9 représentants syndicaux, dont 3 pour la CGT, 3 pour la CFTD, 2 pour FO, 2 pour la CGTC, et un pour la CGC. C'est donc le patronat qui dirige la Sécurité sociale.

Le 3 juillet 1971, une nouvelle convention fut signée entre la caisse d'assurance maladie et les confédérations de médecins. Son aspect le plus marquant est l'introduction des profils médicaux, qui entraîneraient le déconventionnement de tous médecin déli-

vrant trop complaisamment des arrêts-maladies.

En 1971, le recours à cette mesure était exceptionnel, mais à présent, que se passe-t-il ?

Il y eut bien d'autres attaques patronales et gouvernementales contre les avantages sociaux des assurés.

Avec la proposition de loi Berger, il s'agit encore d'une nouvelle offensive du patronat contre les acquis des travailleurs.

ASSISES DE LA SANTE

Plusieurs milliers de travailleurs ont défilé vendredi 18 à Paris à l'initiative de la Mutualité des Travailleurs (FNMT) pour l'abrogation du ticket modérateur, le rejet de la proposition de loi Berger, le droit à la santé et les libertés mutualistes.

Vendredi et samedi se sont tenus à la Mutualité les assises de la santé organisées par la Fédération Nationale de la Mutualité du Travail. De nombreux débats ont eu lieu pour établir un «bilan de santé de la santé» à partir des nombreux témoignages recueillis lors des centaines d'assises préparatoires. La FNMT engage les mutualistes à s'opposer aux augmentations de cotisations, aux diminutions des prestations, à la suppression de la Sécurité sociale aux chômeurs et aux atteintes aux hôpitaux et aux centres de santé. Plus de 4 millions de cartes postales pétitions ont déjà été envoyées à l'Élysée par les mutualistes pour protester contre l'imposition du ticket modérateur d'ordre public.



EDF-GDF : la marche à suivre

Le 16 avril a eu lieu à Paris la marche nationale des travailleurs d'EDF-GDF. A l'occasion de la signature d'un protocole d'accord inter-fédéral, la CGT et la CFDT ont fortement mobilisé pour cette journée leurs adhérents de toute la France, qui ont fait de cette manifestation un véritable événement : les 30 000 participants à cette marche représentaient la plus importante manifestation organisée par les travailleurs d'EDF-GDF depuis la nationalisation de 1949 ! C'est donc un cortège imposant et animé qui a traversé Paris pendant plusieurs heures. (*)

UN ACCORD PLEIN DE PROMESSES... A TENIR !

Cette marche est la première (et spectaculaire !) application d'un accord té-



moignant de la réalisation

de l'unité syndicale à EDF-GDF, une unité dont on mesure l'importance lorsque l'on sait que le taux de syndicalisation reste très élevé : plus de 60 % du personnel est adhérent CGT ou CFDT. Les répercussions de cette manifestation peuvent être également positives sur d'autres secteurs et renforcer un courant unitaire bâti à coups de compromis inter-fédéraux comme à la SNCF ou dans le bâtiment.

Mais les accords restent fragiles et n'ont pu être obtenus que par la poussée du personnel : la vigilance s'imposera pour surveiller leur application. Retenons donc, malgré certaines querelles de chapelle («Car au milieu de cette multitude, la représentation des syndicats CFDT paraissait bien pâle» disait l'Humanité du 17 avril), les côtés positifs de ce mouvement annonçant d'autres actions :
- grève tournante, région par région, du 24 au 29 avril,

- grève nationale du 30 avril.

LE PERSONNEL CONSULTE PAR LES SYNDICATS

Durant une grève tournante, le personnel a été consulté sur l'opportunité et l'intensité des actions entreprises, au cours d'assemblées syndicales suivies de votes. Incontestablement, c'est un aspect démocratique du mouvement qu'il faut retenir et une pratique à encourager. Un moyen également de préparer une contre-offensive efficace à l'exploitation renforcée des travailleurs d'EDF-GDF, qui s'accompagne d'une répression ouverte et virulente (sanctions administratives et condamnation par la justice de deux militants CGT du centre de Blois.

(*) Pour réclamer la réduction du temps de travail, la relève prioritaire des bas salaires, la remise en cause des acquis statutaires, les réformes de structures et la suppression du ticket modérateur.

Drimmer : produits de luxe et salaires de misère

Drimmer : fabrique de lampes d'art et meubles de luxe, 360 employés (dont 3/4 de femmes. 260 à Rodez et 28 à Arzac pour les lampes, 70 à Bertholène pour les meubles. Tous les postes de direction occupés par les membres de la famille. Plusieurs fois primée pour ses performances économiques. Mais : brimades jusqu'à la démission.

La mise à pied, puis le licenciement d'un ouvrier, JP Bertolini, auquel la direction demandait de faire un travail pour lequel il n'était pas formé, ont servi de détonateur. C'est la grève, avec occupation des locaux administratifs à Rodez, depuis le 8 avril, occupation appuyée par ceux de Bertholène.

notation étant supprimée. - un salaire minimum garanti et non plus au seul rendement. - la reconnaissance du droit syndical (locaux, panneaux), protocole pour des élections de délégués du personnel le 28 août. - et pour l'usine de Rodez, pas de diminution de salaire en cas de changement de poste.

Les grévistes veulent aller plus loin, sur les conditions de travail à Bertholène, pour la réintégration de JP Bertolini.

QUELQUES ELEMENTS SUR LA SITUATION DE DRIMMER

Lorsqu'un ouvrier est malade, on le change de poste ou on le licencie.

On déplace les gens quand ils parlent entre eux ou qu'ils créent des liens d'amitié.

Les soudeuses n'ont aucun habit de protection : les gants de caoutchouc forcent, quelques fois, les habits sont attaqués, y compris les soutien-gorges. Les ponceuses (à Bertholène) n'ont aucune protection pour les mains.

A l'embauche, on demande aux femmes si elles prennent la pilule, si elles souhaitent avoir des enfants, etc. et on leur conseille de choisir le bon moment pour ne pas perturber la production.

Sur 50 salaires, la moyenne est de 2 100 F. Un salarié avec 22 ans de boîte gagne 2 430 F !



Allo! Ici on lutte

TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS DANS L'AGRICULTURE AUSSI

Par leur grève de la faim, leurs manifestations, leur lutte, les travailleurs turcs sans-papiers de la confection à Paris ont ouvert une brèche : plusieurs centaines d'entre eux voient leur situation en cours de régularisation. Après eux, d'autres travailleurs turcs du bâtiment, se sont battus à Clermont-Ferrand, se battent à Bordeaux avec des camarades tunisiens.

Mais, il n'y a pas que la confection, l'industrie ou le commerce, qui use de travailleurs clandestins, sans-papiers. L'agriculture a les siens : le maraichage en particulier. Un scandale récemment découvert à Orléans en a fourni la preuve : une centaine d'ouvriers agricoles, turcs également, triment dans la zone maraîchère autour d'Orléans, 10 ou 13 heures par jour. La CFDT a commencé à mettre à jour le problème et a engagé la lutte pour la régularisation de ces travailleurs.

SFER NICE : POUR LES 400 F

Les salariés de la Société Française d'Électro-résistance (SFER) à Hyères et à Nice ont engagé depuis le 1er avril un grand mouvement revendicatif. Soutenus par les sections CGT, CFDT et FO, ils réclament 400 F d'augmentation pour tous, l'affiche de la grille de salaire des mensuels et 3 jours de congés supplémentaires pour ne plus avoir à récupérer certains ponts. PME en pleine expansion (ses produits ont équipé les satellites européens, le métro de Montréal, Rio, Mexico

et Santiago, la SFER qui compte 980 salariés a créé des filiales en Angleterre et aux USA pour pénétrer les marchés de ces pays.

La situation de l'entreprise est florissante, et il n'est que justice que les ouvrières qui le paient de leur travail et de leur santé en aient les retombées. D'autant que si la situation était défavorable, elles seraient les premières à en subir les conséquences.

L'action s'est engagée atelier par atelier, service par service, chacun d'entre eux décidant des modalités de sa participation à l'action. Ici, on est en grève une heure ce matin, là ce sera cet après-midi. D'autres ateliers ont choisi de ralentir les cadences. Ainsi toutes les unités de production prennent part à la lutte, chacun à son niveau : une contribution originale des ouvrières de la SFER à la lutte contre l'austérité.

AOIP - BEZIERS ET TOULOUSE

Après avoir décentralisé de Paris le personnel des chantiers de Beziers (en juillet 1979) et celui des études à Toulouse (en août 1978), la direction a maintenant décidé de ramener ces services à Paris. «C'est Paris ou le licenciement» annonce-t-elle.

ALES : 18 AVRIL

Une délégation des mineurs CGT occupe la sous-préfecture. Venu apporter une résolution demandant l'ouverture du puits de l'Adrechet au sous-préfet, et face au bureau vide, la délégation l'occupe, durant une heure, et s'est retirée suite à l'intervention de la police.

suite de la page 3

Organiser concrètement la solidarité des travailleurs pour assurer un rapport de forces favorable aux luttes permet de brider l'individualisme, le repli sur soi qu'a engendré l'offensive de la bourgeoisie. Mais, la bataille de la syndicalisation des travailleurs pour l'action contre le patronat et son État permet de contrer la démobilisation née des attaques répétées des Giscard-Barre-Ceyrac : les syndicats sont des outils indispensables de la classe ouvrière pour son combat quotidien comme pour son émancipation.

Défendre les libertés politiques et syndicales contre les agressions que représentent les lois Barre-Bonnet-Stoléru contre les travailleurs immigrés, la restriction du droit d'affichage, la mise en cause du droit de grève, les procès contre les sections syndicales à la suite de grèves, ... c'est défendre des armes essentielles au combat de la classe ouvrière pour son combat quotidien comme futur. Organiser la mobilisation de

LUTTER POUR S'UNIR

l'ensemble des travailleurs contre l'attaque du droit à la santé que sont l'augmentation des cotisations Sécurité sociale, le décret sur le ticket modérateur, la volonté d'institutionnaliser deux médecines, une pour les riches, une pour les pauvres, c'est préparer l'action contre une attaque de la bourgeoisie qui concerne l'ensemble des travailleurs.

Défendrez le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la non-ingérence dans les affaires intérieures des pays, dénoncer la politique des blocs et pratiquer le non-alignement face à eux et contre eux permet de rassembler largement pour faire face à la montée de la guerre engendrée par la rivalité des deux supergrands pour le repartage du monde.

Ces axes de combat doivent contribuer à remobiliser la classe ouvrière, à préparer la contre-offensive nécessaire pour faire face à l'attaque de la bourgeoisie.

CONQUERIR NOTRE UNITE

Plus que jamais, pour préparer la contre-offensive, pour

pouvoir faire face aux attaques des Giscard-Barre-Ceyrac dans tous les domaines, l'unité de la classe ouvrière est nécessaire, indispensable.

La bourgeoisie, le pouvoir font tout pour nous diviser entre actifs et chômeurs, français et immigrés, hommes et femmes, travailleurs à statuts différents... entravant ainsi nos possibilités de riposte.

De leur côté, les politiques menées par les directions confédérales, leurs polémiques incessantes, le transfert à l'intérieur des syndicats des contradictions PCF-PS entravent la réalisation de l'unité d'action syndicale à la base, les possibilités de mobilisation. On en arrive, en ce 1er mai 1980, à une situation telle que des manifestations séparées sont organisées, en particulier à Paris.

Alors que patronat et gouvernement frappent à coups redoublés contre les travailleurs, que l'unité d'action est plus nécessaire que jamais, un nouveau pas est franchi dans la division.

Les divergences ne sont pas un obstacle insurmontable.

Nous le savons tous bien quand nous forgeons notre unité à la base, dans nos ateliers, nos services, nos quartiers, pour défendre nos conditions de travail et de vie. Il est possible de se mettre d'accord pour la défense du pouvoir d'achat, des libertés politiques et syndicales, contre les lois anti-immigrés, contre la remise en cause du droit à la santé, contre le patronat et le pouvoir.

Cette unité de la classe ouvrière, c'est d'abord à la base que nous devons la réaliser, dans l'action, pour l'action. L'unité d'action syndicale est un moyen de cette unité, il faut y œuvrer résolument avec l'ensemble des travailleurs.

Notre unité, il nous faut la conquérir. Elle conditionne toute possibilité réelle de contre-offensive à l'attaque de grande envergure de la bourgeoisie. Elle est nécessaire. Elle est aussi possible si nous sommes de plus en plus nombreux à l'exiger, à la réaliser.

Ce 1er mai 1980 doit voir monter de tous les travailleurs l'exigence de l'unité.

LE CHOMAGE DANS VOS REGIONS FAITS ET PREVISIONS

QUALIFICATIONS	TAUX DE CHOMAGE
OS et manœuvres	12,1
Ouvriers qualifiés	6,9
Employés non qualifiés	22,7
Employés qualifiés	14,9
Agents de maîtrise et techniciens	2,4
Cadres	5,9
TOTAL	9,9

Deux études récentes de l'INSEE (Chômage et qualification dans les régions - Economie et statistiques de février 1980 - Quelles offres d'emploi régionales en 1986? - Economie et statistiques de mars 1980) donnent des indications importantes, à la fois sur l'évolution du chômage ces dernières années et sur les perspectives de la bourgeoisie dans le cadre du VIIIe plan (1981-1986).

LA CLASSE OUVRIERE PRINCIPALE VICTIME

Ces études fournissent d'abord des indications intéressantes quant aux taux de chômage par qualification. Calculés en décembre 1978, ces taux de chômage sont le rapport entre les demandes d'emploi en fin de mois et les emplois salariés. Ils sous-estiment les taux réels de chômage, puisque pour 1 400 000 «demandeurs

d'emploi» officiellement reconnus, fin mars 1980, le nombre réel de chômeurs est de 2 000 000.

Si l'on tient compte des effectifs de chaque qualification, on constate que les OS et manœuvres représentent environ 550 000 et les ouvriers qualifiés 210 000 des 1 400 000 «demandeurs d'emploi».

Si l'on tient compte qu'une part importante de ce que les statistiques officielles appellent «employés» - qui ont les taux de chômage les plus élevés - ne sont autre que des ouvriers (dans les entreprises nationalisées en particulier). Il est évident que la classe ouvrière est la principale victime du chômage : plus de 10% des ouvriers sont chômeurs.

LES DISPARITES REGIONALES

Les disparités régionales

en matière de taux de chômage sont importantes, puisqu'elles vont presque du simple au triple : 12,4% pour le Languedoc-Roussillon, 4,3% en Alsace au 31 décembre 1978.

Derrière les chiffres que montre bien la carte ci-contre, des évolutions sensibles se sont produites dans

les régions : de fin 1976 à juin 1978, si le taux de chômage a augmenté en moyenne de 1,6% (de 8,3% à 9,9%), ce taux a augmenté de plus de 3% dans le Nord et en Haute-Normandie, et de plus de 2% en Lorraine, Champagne-Ardenne, Picardie, Basse-Normandie, Pays-de-

150 000 chômeurs par an, tenant à la fois à l'augmentation de la population

LES PREVISIONS 1986

active et à la diminution du nombre d'emplois (environ 1 000 000 par an).

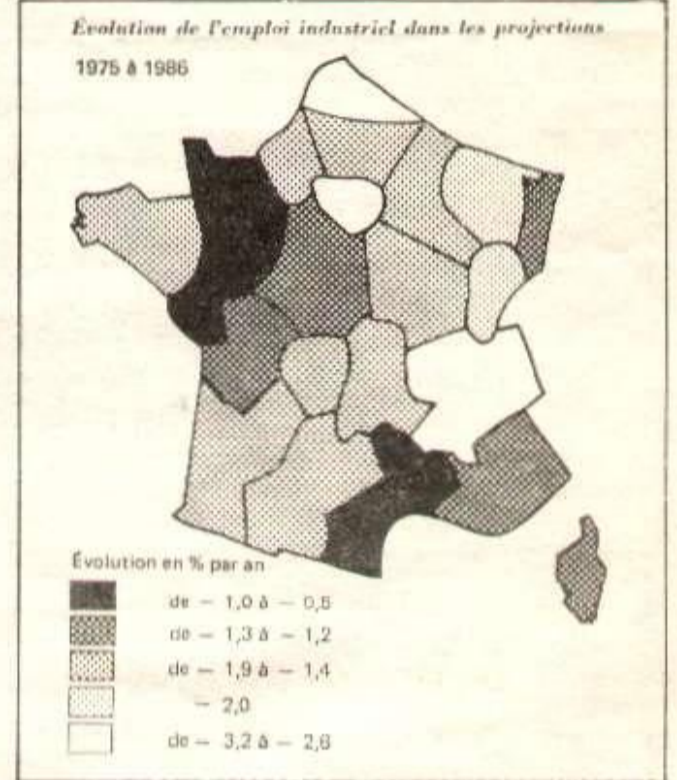
La réduction du nombre d'emplois a été calculée par l'INSEE, pour les différentes régions, sur la période 1975-1986.



Loire, Poitou-Charentes, et Languedoc-Roussillon.

Dans le cadre de la pré-

paration du VIIIe plan, les calculs réalisés par l'INSEE laissent prévoir une augmentation de plus de



L'exode agricole devrait se poursuivre : diminution de 3,1% par an de la population active agricole, passant de 2 145 500 au 1er janvier 1975 à 1 510 000 au 1er janvier 1986. Ce qui ne fait que confirmer la loi d'orientation agricole qui vient d'être votée par le Parlement.

moyenne les effectifs employés dans l'industrie seraient en 1986 inférieurs de 20% à ceux de 1975. Cette réduction atteindrait 30% dans le Nord, 28% en Ile-de-France, 25% en Rhône-Alpes. Elle serait plus limitée dans le Languedoc (5%) - mais c'est là que le taux de chômage est le plus élevé -, dans les Pays-de-Loire (8%) et en Basse-Normandie (10%).

Comment Bouygues fait sa loi

Nous avons rencontré 3 ouvriers de Bouygues, au chantier La Peyronie à Montpellier pour parler de la répression patronale particulièrement dure dans cette entreprise du bâtiment à dimension internationale. Répression telle qu'une action revendicative prévue début avril n'a pu avoir lieu.

C : Dans la région, c'est la première fois qu'on a une boîte de cette importance, c'est un trust qui travaille sur le plan international. On est confronté à des problèmes syndicaux nouveaux pour nous. Bouygues ne fait des élections que sur le plan national, ce n'est pas chantier par chantier, mais à Paris, et tu ne peux pas avoir un camarade éligible à Montpellier ou dans n'importe quel chantier de la région.

N : En principe, il faut un an pour être éligible et six mois pour voter. Quand la boîte a plusieurs chantiers sur la ville, et qu'elle est installée sur la ville, les délégués peuvent encore se déplacer d'un chantier à l'autre, mais tu imagines déjà les difficultés ! C'est pour ça qu'à la CGT on a bagarré et on bagarre pour avoir des élections chantier par chantier, dès qu'il ouvre.

Donc, il peut y avoir plusieurs chantiers de votre importance sur la région sans que la CGT

ait de délégués sur place ?

C : Oui, mais c'est différent pour FO. Eux, ils se permettent d'envoyer des délégués FO dans n'importe quel chantier.

Qu'est-ce qui empêche la CGT de le faire ?

C : D'abord, c'est un problème de fric, et puis, il faut assez d'heures de délégations et c'est pas possible. Ce que fait la direction, c'est qu'elle mute de Paris des délégués FO sur notre chantier ou ailleurs. Et ça, elle le fait jamais à la CGT ou la CFDT. Alors, comme ça, dès que le chantier commence, il y a le syndicat FO parachuté par la direction.

N : Si on remonte dans le temps, Bouygues a essayé de monter un syndicat autonome avec l'infiltration du SAC (Service Action Civique). C'est-à-dire des fascistes. Ça n'a pas marché. Après ça, ils ont foutu FO qui, progressivement depuis 1976, a grignoté la majorité à la CGT pour devenir le syndicat majoritaire avec 51,9% des voix en 1979. Les difficultés d'implantation de la CGT sont liées à l'utilisation que fait la direction de FO, véritable syndicat maison à son service !

Malgré ces difficultés, vous avez mené, à l'appel de la CGT, une grève de 5 jours en 1979, diver-

ses actions depuis, et aussi réussi à imposer auprès de la direction des représentants CGT du chantier.

N : Au début, la CGT a mis le paquet et, avec l'UL, on est arrivé à imposer la CGT et deux représentants de la CGT du chantier. On a bagarré longtemps pour avoir ces élections, la direction a même essayé d'empêcher le représentant de l'UL-CGT de venir sur le chantier à plusieurs reprises... Mais, il faut dire qu'on avait des réunions avec plus de 80 gars. On a fait des pétitions... et la direction a dû accepter deux représentants. Pour elle, c'est dans le cadre de la concertation... C'est positif, mais insuffisant car les délégués ne le sont pas officiellement, pas protégés, pas d'heures de délégation. Tout le boulot est à faire au moment des repas. Le panneau d'affichage trop petit. Si les délégués affichent à côté, c'est arraché... c'est dur, très dur. Malgré cela, il y a quand même 35 syndiqués à la CGT.

Justement, et parmi eux de nombreux travailleurs immigrés.

N : Actuellement, sur les 180 qu'on est au chantier, il faut compter 60 à 80% d'immigrés arabes, 15% d'immigrés européens (Espagne, Italie, etc.) et 5% de Français seulement. Ce sont nos camarades arabes

qui prennent la répression pleine la gueule surtout.

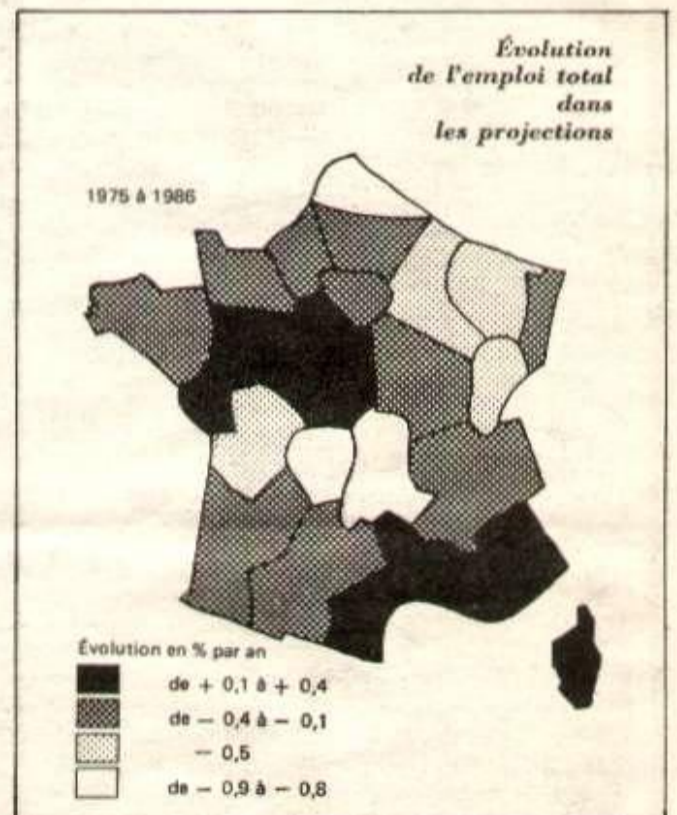
C : Avec les lois Bonnet-Barre-Stoléru, c'est le problème du renouvellement de leur carte de séjour qui leur fait peur. S'ils ouvrent leur gueule sur le chantier, on les fout dehors. S'ils sont dehors sans travail, on les expulse de France.

N : Je pense que toutes ces questions ne sont pas assez prises en compte, même par la CGT, car c'est très grave.

Après les difficultés d'implanter un syndicat, la division syndicale créée par le syndicat maison, les attaques contre nos camarades immigrés, quelles autres mesures de division et de répression pratique la direction ?

C : Il y a en des tas d'autres, mais d'abord celle des intérimaires. Il y en a 20% environ. Tout intérimaire qui a participé aux actions de la CGT a été mis à la porte. Lors des actions sur les Intempéries, plusieurs ont été vidés. Une autre fois, pour une demi-journée d'action. Regarde B... Le matin il est arrivé, il s'est mis avec nous. Il n'a rien dit, en plus, pas parlé, rien, le soir même il était dehors !

Propos recueillis par Michel LOPEZ



En ce qui concerne l'emploi total entre 1975 et 1986, il diminuerait de 0,3% en moyenne par an, mais là aussi, les disparités régionales sont importantes : le nombre d'emplois total serait supérieur en Provence-Côte-d'Azur, dans le Centre et les Pays-de-Loire. Mais, il diminuerait de près de 1% par an dans le Nord, le Limousin et l'Auvergne. Ces quelques chiffres montrent que la bourgeois-

sie veut continuer à faire payer le prix de la crise et de la restructuration de son appareil productif à la classe ouvrière.

La préparation du VIIIe plan ne laisse entrevoir qu'aggravation des conditions de travail et de vie des travailleurs, accentuation de l'attaque de la bourgeoisie. Décidément, il faut préparer la contre-offensive.

Pierre BAUBY

COMMENT CEYRAC VEUT EN FINIR AVEC LA GREVE



Recherche de nouveaux délégués ou de candidats pour les élections de juin 79 : localiser dans les usines les personnes susceptibles de se présenter sur une liste syndicale FO, CGC ou CFTC, d'après les critères suivants : - forte en gueule - meneurs - aptitude au commandement - influents sur les compagnons de travail (y compris sur les femmes et les immigrés) - motifs politiques (AOP, RPR) - anticommunistes - anciens militaires ou gendarmes - personnes ayant des problèmes personnels importants (famille, santé, diplôme, salaire, promotion, etc...)

(Recherche de nouveaux délégués ou de candidats pour les élections de délégués du personnel du mois de juin 79 : localiser dans les usines les personnes susceptibles de se présenter sur une liste syndicale FO, CGC ou CFTC, d'après les critères suivants : - forte en gueule - meneurs - aptitude au commandement - influents sur les compagnons de travail (y compris sur les femmes et les immigrés) - motifs politiques (AOP, RPR) - anticommunistes - anciens militaires ou gendarmes - personnes ayant des problèmes personnels importants (famille, santé, diplôme, salaire, promotion, etc...)

Ce paragraphe est extrait d'un document interne à la hiérarchie de la société Peugeot. Son origine ne fait pas de doute, même s'il ne porte pas de mention particulière; plusieurs hauts cadres de Peugeot l'ont eu dans leurs papiers; mais la direction lui a donné une forme assez anonyme pour pouvoir le démentir en cas de fuite. (...)

«La compétitivité de nos entreprises dépend d'un nécessaire consensus social» affirmait Ceyrac, président du CNPF lors de la dernière assemblée générale des patrons. Il définissait ainsi l'orientation de la politique sociale pour les années à venir. Orientation de fond qui s'accompagne d'une tactique complexe, s'appuyant sur la carotte et le bâton, et surtout qui s'appuie sur une pratique du fait accompli. On expérimente avant de théoriser. C'est ce qui se passe depuis quelques mois dans la lutte antisyndicale avec l'apparition d'un nouveau moyen de choc : les procès pour exiger des réparations financières aux organisations syndicales après une grève. C'est une forme de répression nouvelle, qui a fait son apparition en catimini, voilà environ trois ans, et qui apparaît au grand jour alors qu'elle est presque officialisée : quelques trente procès sont en cours. Sans résultat juridique pour l'instant. Mais la gravité de l'attaque vaut qu'on se préoccupe d'ores et déjà d'y répondre. Ce n'est pas un accident de parcours. Ce n'est plus une pratique isolée.

sont les circonstances qui font les stratégies, ils ont quand même des règles qu'ils affinent au fur et à mesure des expériences qu'ils font et des objectifs qu'ils choisissent. La pratique Peugeot par exemple est bien au point pour laminer l'organisation syndicale combattive : un délégué CGT de Sochaux nous expliquait dans un récent reportage comment la répression s'abatait systématiquement sur les jeunes militants pour saper toute relève, alors que l'ensemble des travailleurs étaient eux, entraînés par tout un système d'intégration en douceur dans des syndicats, protégés qui collaborent : la CSL (ex-CFT) ou la CFTC et FO. Le témoignage des travailleurs de Montpelier de l'entreprise de bâtiment, Bouygues, montre que ces méthodes patronales est plus fréquente qu'on ne l'imagine (cf article page 7).

LES CONFLITS DU TRAVAIL EN CORRECTIONNELLE

Aujourd'hui, une nouvelle forme de répression a fait son apparition. Sans doute plus grave parce qu'elle est plus radicale dans ses effets : celle des procès tous azimuts à l'occasion des conflits. Procès contre des militants qui sont poursuivis en correctionnelle comme des malfaiteurs... «Il y a différentes manières pour décourager les gens» nous disait il y a quelques jours un de nos camarades de l'Alsthom-Unaélec à Saint-Ouen, à ce propos. «D'une part, effrayer les travailleurs avec des menaces, parce que les travailleurs ne sont pas des voleurs ni des bandits, et ils n'aiment pas être traités comme tels. De l'autre côté, il y a les militants syndicaux qui peuvent dire : alors, moi, je serai emmerdé, et après, est-ce que je serai défendu ? Qui est-ce qui me défendra ensuite ? Et, ce n'est pas forcément être salaud que de dire ça. C'est vrai qu'il faut avoir ses garanties aussi».

Et c'est vrai que cette forme de répression désoriente les travailleurs pour l'instant. La difficulté de mobiliser les travailleurs de Mardyck à Dunkerque pour défendre leurs trois camarades emprisonnés suite à la grève n'en

est-elle pas un exemple flagrant ? Très peu s'étaient déplacés, alors que dans la ville même, plus de 2 000 personnes manifestaient en solidarité. Le malaise reste grand par rapport à ce que les patrons veulent faire passer pour une «nouvelle race de délinquants», et il y a parfois des arguments qui portent. Il y a là un très grand danger, il faut en être conscient.

«Ainsi en quelque sorte, continuait notre camarade, la bourgeoisie accentuerait la pression sur ceux qui pratiquent la collaboration de classe ou une politique réformiste, pour que, eux, exercent le relais à l'intérieur du mouvement ouvrier, en faisant pression sur les militants syndicaux combattifs et sur la masse des travailleurs. En leur disant : «Vous allez faire ça, mais est-ce que vous avez bien réfléchi aux conséquences?».

Mais ces procès individuels contre certains militants à l'occasion d'actions particulières, sont complétés par d'autres. Les patrons commencent à mettre en usage une pratique utilisée (peu) entre eux, consistant à demander des dommages et intérêts pour service non rendu, pour perte de production. Il faut bien dire que c'est un comble ! Les entreprises réclament plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines, de millions de

centimes aux syndicats pour perte de production pendant la grève. Comme si ce n'était pas justement l'arrêt de la production qui est le principal moyen de pression des travailleurs sur les patrons ?

Revenons à ce que dit notre camarade de Saint-Ouen, dont le syndicat CFDT, ainsi que la CGT, vient d'être mis en procès suite à la grève de l'automne.

L'Alsthom leur réclame plusieurs dizaines de millions. «Quel est l'objectif des patrons ? Ils demandent des sommes faramineuses aux syndicats. Donc on peut penser que c'est pour mettre à genoux les syndicats sur un plan financier. Il y a peut-être cet aspect. Mais, ils doivent bien savoir aussi que le syndicat n'est pas en mesure de payer ces sommes... Est-ce qu'on ne peut penser aussi que par là, le patron veut empêcher tout type de grève qui sort de la légalité ? Quel type de grève tolère le patron ? Il tolère les grèves ou les chances d'aboutissement sont quasiment nulles, les grèves pour la forme. Dans ce contexte actuel, quelles sont les grèves qui peuvent permettre de faire avancer un certain nombre de revendications ? Il faut qu'elles soient massives, qu'elles fassent très mal au patronat vu son intransigeance... On peut se demander, si le patronat ne veut pas tout simplement

empêcher les grèves où les travailleurs imposent leur loi, leur décision, leur démocratie, en empêchant une minorité de briser leur grève en allant travailler. Car, dans les cas où le travail continue, même minoritairement, le patron continue à sortir la production la plus urgente, il vit sur ses stocks, et il peut tenir plus longtemps... Bref, on a tous les inconvénients, d'autant plus que les grévistes quand ils voient ça, se découragent. Des grèves comme ça seront drôlement dures à tenir et à mener au succès.»

LA TRANSFORMATION D'UNE LEGISLATION

Une trentaine de procès sont déjà en cours, perdus dans les dédales juridiques. Et ils ne sont pas encore entrés dans la législation ni dans la jurisprudence. Le procès de Trailor à Nancy - où la CGT a été condamnée à payer les salaires des non-grévistes - a été contesté le lendemain même par celui des Dentelles de Noyon à Lille qui déboutait la plainte patronale... «La jurisprudence est actuellement incertaine» dit-on dans les milieux

patronaux. Il n'empêche que la multiplication des procès n'a pas d'autre but que de faire entrer dans la loi la responsabilité pécuniaire des syndicats.

De cette multiplication des procès, nous avons la preuve par le simple fait que plusieurs de nos camarades s'y sont confrontés dans leur entreprise. A Saint-Ouen, nous l'avons vu, à Aix-en-Provence aussi. Un camarade, aiguilleur du ciel nous en parle. C'est là-aussi une suite de la grève de l'automne : «Les compagnies régionales nous assignent devant les tribunaux tous les syndicats, et nous demandent des dommages et intérêts dont le montant est autour de 150 millions par syndicat... Je vais te dire, en fait, ça nous dépasse, nous demander 150 millions, on ne voit pas. Ça inquiète peut-être la fédération, mais nous ça nous n'inquiète pas. Au fond, on a un argument juridique qui est celui-ci : on a toujours tenu des assemblées générales. Ce sont elles qui ont décidé, et du mot d'ordre et des modalités. Il n'y a pas eu de mot d'ordre intersyndical. Il y a eu seulement un appel à la lutte intersyndical, mais qui n'était pas précis. Et d'un point de vue juridique, une assemblée générale, ce n'est pas une personne morale... Je veux dire qu'on ne peut pas assigner en justice une assemblée générale... Mais c'est vrai, qu'il y a tout un arsenal de la bourgeoisie qui se met en place, d'un point de vue juridique contre les syndicats.»

Ainsi, on se rend compte que l'attaque n'est pas si facile à parer. Par quel biais la prendre ? Juridique ? Lutte d'ampleur ? Les deux sans doute sont nécessaires.

D'autant plus que ces trente procès en cours dont nous avons parlé, il faut prêter attention à qui les fait. De petites entreprises, comme Trailor, oui, mais surtout les représentants du grand patronat, du très grand patronat même. Et plus encore, de l'Etat patron lui-même : Renault, Air France, Alsthom... De quoi faire réfléchir. C'est bien la législation du travail qu'ils visent. Ils ont pour cela, et un solide arrière matériel, et l'ampleur de vue. C'est ce que nous a confirmé une camarade de l'usine MAS à Toulouse, et les projets patronaux lui semblent particulièrement clairs : «On a discuté avec des camarades, de l'égalisation qui faite au niveau européen en ce qui concerne la politique sociale. Il faut bien être conscient que l'égalisation, ça veut dire sur chaque point prendre le pays qui est le plus en arrière, et égaliser les autres là-dessus. On le voit pour la Sécurité sociale. Pour les procès, il y a un précédent, au Danemark. On a rencontré des militantes syndicales danoises, qui nous ont expliqué, que là-bas, c'est institutionnalisé. Ils ont des contrats pour trois ans

La politique sociale du CNPF

OU BIEN, POUR EDF, LA SNCF, LES PTT, ...

Il n'est pas tolérable que l'Etat ne soit pas en mesure de faire respecter les principes essentiels du service public : régularité et continuité du fonctionnement.

QUANT AUX OCCUPATIONS D'USINES, INTERVENTIONS DANS DES UNIONS PATRONALES...

Il est intolérable que les pouvoirs publics acceptent cette «banalisation» de la violence et de l'illégalité.

ET DE CES «ATTENTES DES SALARIES», CES «ASPIRATIONS NOUVELLES» ?

Les salariés (...) veulent que leur travail ne soit pas seulement le moyen de gagner leur vie : ils veulent y trouver un intérêt. Ils aspirent aussi à plus de liberté et de responsabilité. Ces aspirations nouvelles (sont) le plus souvent individuelles.

GAGNER SA VIE, LES DROITS ACQUIS, C'EST DEPASSÉ. POUR REPOSSÉDER AUX ASPIRATIONS NOUVELLES, CE QU'IL FAUT C'EST :

L'amélioration du dialogue au sein de l'entreprise. A tous les échelons de l'entreprise, les salariés ont besoin de s'exprimer. Cette expression des salariés sur leur propre travail (...) a déjà donné lieu à des expériences nombreuses sous des formes diverses. Il convient de les développer.

«Il s'agit de rénover les relations sociales dans l'entreprise en essayant de répondre aux attentes des salariés comme l'entreprise répond aux attentes des consommateurs.»

ET POURQUOI CELA ?

Car c'est au sein des entreprises que se dégagera un consensus au moins implicite qui permettra à notre pays de faire la différence et de gagner la bataille de la compétitivité.

MAIS : La politique sociale ne peut aller à l'encontre de la compétitivité des entreprises. Elle exige, même, que les entreprises retrouvent une certaine marge d'action face aux contraintes financières et réglementaires.

ALORS ? ALORS PAR EXEMPLE

Les syndicats devraient comprendre que la remise en cause des droits acquis et nécessaires pour les remplacer par d'autres droits mieux adaptés aux aspirations nouvelles.

Les citations sont extraites de la conférence de presse de F. Ceyrac, président du CNPF, à l'Assemblée générale du CNPF le 18 décembre 1979, et du projet de rapport sur la politique sociale de P. Chotard, vice-président, à cette même assemblée.

par branches d'industrie. Ils n'ont pas le droit, entre-temps, de faire grève. S'ils font grève, alors, c'est prévu d'avance, dès le premier jour ils doivent tant de millions par jour. Si jamais, il y a un piquet de grève, c'est constaté par huissier, et ils ajoutent tant de millions... Ce qui aboutit à une situation complètement aberrante que dès qu'il y a une grève qui démarre, il faut tout de suite constituer des comités de soutien dans les quartiers et partout, pour récolter de l'argent, non pas pour les grévistes, pour qu'ils tiennent le coup, mais pour payer les amendes ! Et c'est là qu'on risque d'arriver, justement, si on ne tient pas compte de tout ce qui se prépare.»

Cet exemple montre bien que les vœux les plus alarmistes ne sont pas de simples vœux de l'esprit. Le droit de grève n'est pas un droit universel et facilement admis par les bourgeois de tous les

pays. Aujourd'hui, plus que jamais, s'ils peuvent lui porter des coups mortels, ils le feront. La contre-offensive doit se mettre en place dès maintenant. A Toulouse, on en est déjà convaincu : «L'attaque, elle se fait en réalité par crans. C'est planifié, on le voit bien... Un petit coup sur un truc : ça mobilise un peu, après, ils s'attaquent à autre chose, on a oublié la première... et c'est acquis pour la bourgeoisie. En fin de compte, ils avancent comme ça. Et de ce point de vue, on a un rôle : éclairer les consciences sur ce qui se passe, pour se battre pour conserver les acquis. Même si on est là aujourd'hui, de se battre pour conserver les acquis...»

Nous dirons même justement, aujourd'hui parce qu'on en est à ce battre pour conserver les acquis.

Claire MASSON

A la suivante ...

La scène se passe dans le bureau d'un jeune cadre de l'ANPE aux dents longues... comme il en existe dans n'importe quelle administration, et qui sait que son avenir est inversement proportionnel au nombre de chômeurs de son bureau. Son entreprise de placement de chômeurs a tous les aspects d'une entreprise de découragement, propice à tous les défaitismes et les pessimismes.

En face de lui, vous asseyez une jeune femme de la trentaine, qui par suite du chômage de son mari est obligée — malgré plusieurs enfants en bas âge — de rechercher du travail. Classique ! Ultra-classique comme situation durant ces temps de crises ! La jeune femme décline identité, diplômes, formation professionnelle et antécédents professionnels. Tout va bien jusque-là. Salaire ? « Faut pas être regardant là-dessus, n'est-ce pas avec un mari au chômage ! ».

Sourire béat de satisfaction côté jeune cadre. En voilà une qui sera vite casée. Allez ! Une petite semaine d'inscription et ce sera tout ! Voilà tout ce qui s'inscrit clairement sur son visage.

Une seule objection de la jeune femme : « Je vous ai dit que je peux faire garder rapidement mes enfants, et que je ne suis pas trop regardante sur le salaire — au moins le SMIC —, mais il faut quand même que je vous dise que malgré tout, je ne peux accepter n'importe quel emploi de secrétaire. Je veux gagner de l'argent, pas en perdre. C'est-à-dire que je calculerai mes frais de garde et mes frais de déplacement. S'il ne reste rien ou quasiment rien, je ne vais pas me fatiguer à faire 40 heures ! Il me semble que c'est tout à fait normal et logique ! »

Le sourire se fige en grimace, l'œil vire au noir et la voix devient sèche : « Attention, Madame, nous ne pouvons accepter cela. Si vous vous amusez à ce petit jeu, vous serez vite rayée de nos listes. Vous comprenez, vous pouvez le faire une fois, mais à la seconde, vous serez rayée de nos listes ! »

« Mais, enfin Monsieur, vous devez comprendre que je ne peux quand même pas faire 40 heures pour ne rien gagner — Et d'ajouter l'argument massu, enfin qui paraissait massu — Mais, enfin Monsieur, je reprends une activité professionnelle, et je dois déjà pointer une fois par quinzaine sous peine d'être rayée et tout ça sans indemnité !... Et de plus, si je suis obligée de refuser des places à cause de ma situation de famille, vous me rayez des listes ! »

« Eh oui Madame. C'est ainsi et ne vous amusez pas à ce petit jeu » dit le jeune cadre avec un sourire lassé en faisant comprendre que l'entretien est terminé.

Que conseiller alors à la jeune femme pour avoir espoir de gagner quelque argent ?

Soit de faire un troisième enfant. Chasse à la prime d'un million et un salaire minimum garanti qui, couplé avec toutes les allocations, peuvent arriver au SMIC. Pour plus de renseignements, branchez votre radio ou votre télévision : la grosse caisse de l'offensive de printemps bat son plein !

Soit de se trouver un contrat emploi-formation dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi qui touche les femmes ayant un enfant de moins de 5 ans, et qui veulent se remettre à travailler.

Soit d'arriver, à travers tous les méandres et les barrages, à être prise dans un stage rémunéré de formation professionnelle.

Voi, c'est tout ! Ou alors, le travail... au noir, chez elle !

Après, quand l'on vous déclare que tout est fait pour que la femme se sente bien en France, vous serez sans doute tenter de penser comme moi : « Ici, dans notre douce France, ils confondent les femmes avec des lapines ! ».

Le n° 99 de La Faucille,
le bimensuel paysan du
Parti Communiste Marxiste-Léniniste,
est paru

Passez vos commandes
Rédaction-Administration
B.P 201 75926 Paris Cédex 19
CCP 24 991 02 W Paris

Tarifs d'abonnement :
6 mois : 15F 1 an : 30F

Vos papiers !

Depuis fort longtemps la police joue sur la fameuse peur du gendarme, sur la crainte voire l'affolement qu'engendre la vue d'un uniforme, pour outrepasser ses droits.

Cette habitude, relativement ancienne, se systématisait actuellement. Il est coutumier que les flics contrôlent l'identité des passants — les voyageurs du métro par exemple — sans raison plausible, qu'ils effectuent des perquisitions en absence de procédure judiciaire régulière.

Notre propos n'est pas de faire le tour de cette question monumentale, mais de rappeler quelques-uns de nos droits.

NOS DROITS ET LES FLICS

Qui n'a pas assisté, ou du moins entendu parler des opérations coup de poing, des contrôles systématiques d'identité visant — quelle coïncidence ! — les étrangers et les jeunes à l'allure décontractée. Peu de personnes ! En revanche, parmi ce flot de gens concernés peu savent qu'il s'agit d'une pratique tout à fait illégale. Un contrôle d'identité ne doit se faire que si la police « recherche des suspects ». Notion suffisamment vague pour qu'elle puisse contrôler l'identité de n'importe quel quidam.

Cette situation crée un sacré paradoxe : si vous refusez de présenter vos papiers, derechef vous êtes considéré comme suspect et les choses peuvent alors se compliquer. Alors ? Alors, il vaut mieux présenter ses papiers, mais être intransigeant sur les modalités de ce contrôle.

Si vous êtes étranger, vous devez justifier de votre identité et de la régularité de votre séjour en France (carte de séjour), mais en aucun cas, le flic n'a le droit de vérifier votre carte de travail et vos bulletins de salaire.

Si vous êtes Français et possédez un papier attestant votre identité (carte nationale d'identité, permis de conduire), l'entretien — forcé — avec le policier doit en rester là.

Dans les deux cas, vous n'êtes pas obligé de répondre à un quelconque interrogatoire — « Où vous allez ? D'où vous venez ? », etc. —. Vous possédez également le droit de ne pas ouvrir vos sacs, sacoches et valises, de ne pas vous faire fouiller « à corps » (le flic vous tâte pour vérifier si vous ne portez pas une arme), sauf si vous êtes l'objet d'une recherche judiciaire — et dans ce cas vous le savez — ou si le flic possède une commission rogatoire — il doit vous la montrer.

Par ailleurs, il n'a pas le droit de s'emparer de vos papiers, et même de s'éloigner de vous avec, la fermeté sur ce point apparemment mineure exclue toute tentative de confiscation de papiers.

Sauf en cas de flagrant délit (participation à une manifestation interdite hold-up, etc.), sauf lorsque vous êtes l'objet de recherches judiciaires, la police ne peut vous emmener au commissariat pour approfondissement du contrôle.

Toujours dans le cadre des contrôles d'identité les passagers d'une auto mobile peuvent refuser de montrer leurs papiers, seul l'automobiliste est dans l'obligation de le faire, par contre, il peut s'opposer à la fouille (son véhicule (coffre, etc.).

Voici quelques rappels sur nos droits en matière de contrôle d'identité et de perquisition. Si vous désirez approfondir la question, vous trouverez de plus amples informations entre autres dans les deux livres de Denis Langlois : « Le guide du militant », Édition du Seuil, collection « Politiques » ; « Le guide du citoyen face à la police », Édition du Seuil collection « l'histoire immédiate ».

Nathalie VILLOTIER

FLASH-ECONOMIE

● Les prix s'envolent ● Automobile : crise aux USA ... et bientôt en France ?

L'indice CGT des prix de détail pour le mois de mars 1980 est supérieur de 14,5 % à celui de mars 1979. Pour les trois premiers mois de l'année, l'augmentation atteint 4 %, soit un rythme annuel supérieur à 16 %.

Le CNPF a tenté, le 15 avril, au cours d'une conférence de presse, d'expliquer cette accélération de la hausse des prix à la fois par l'augmentation du pétrole et la hausse des salaires, soulignant que « la liberté n'a pas bonne presse en France, la libération des prix en témoigne ».

Il a « oublié » de dire : — que les prix des produits manufacturés ont augmenté de 13,5 % en 1979, contre 11,8 % pour l'ensemble des prix (selon les chiffres officiels de l'INSEE), et que le rythme annuel des trois derniers mois connus est de 25,3 %.

— qu'une étude de l'INSEE, parue dans « Economie et statistique » de mars 1980, montre que la hausse du prix du pétrole n'a eu que des effets limités en 1979 (0,8 % sur les 11,8 % de l'indice officiel).

— que la diminution du pouvoir d'achat des travailleurs en 1979, en particulier du fait de l'augmentation des cotisations sociales, a été de l'ordre de 4 %.

Accélération de la crise de l'automobile aux États-Unis. Sur les 780 000 ouvriers de cette branche, 223 000 sont au chômage. Ford, numéro deux mondial de l'automobile, a annoncé le 15 avril la fermeture de trois nouvelles usines et la suppression de 15 000 emplois : « C'est une médecine de cheval ; mais il n'y a pas d'autre solution ». Déjà les effectifs ouvriers de Ford avaient diminué de 20 % depuis un an.

Mais, Ford n'est pas le seul monopole touché : pour les dix premiers jours d'avril, le marché a baissé de 15 % par rapport à la période correspondante en 1979. La chute a été de 2 % pour General Motors, de 8 % pour American Motors, de 31 % pour Chrysler, de 33 % pour Ford !

Dans la ville de Détroit, capitale de l'automobile, le chômage atteint 12 % de la

population et 40 % pour les jeunes noirs.

Cette crise de la branche automobile a entraîné une diminution de 0,8 % de l'indice de la production industrielle aux USA en mars, la baisse étant de 12 % par rapport à mars 1979.

Une étude, publiée début avril par « Eurofinance » sur l'industrie automobile européenne de 1980 à 1985, prévoit que dans trois ans les importations des pays européens dépasseront leurs exportations.

En 1983, les importations atteindront 1 200 000 unités (contre 850 000 en 1980), mais les exportations ne dépasseront plus 1 000 000 de véhicules (contre 1 500 000 aujourd'hui). Ce déclin progressif des exportations résulte de la multiplication des implantations à l'étranger d'unités de production locales.

Les deux grands monopoles français, Renault et Peugeot-Citroën-Talbot, se livrent à une concurrence acharnée, tant sur le marché intérieur qu'à l'étranger.

Pour les deux premiers mois de 1980, Peugeot reste le premier producteur en France (51,3 % au total), mais Renault est devenu le premier producteur français dans le monde (352 500 voitures fabriquées contre 331 400 pour Peugeot). La progression de 3,5 % de la production française en janvier-février 1980 marque une augmentation de 23 % de Renault et une diminution de 10 % de Peugeot.

30 % de la production des deux monopoles sont maintenant réalisés à l'étranger (40 % pour Renault). Les prévisions pour 1985 font état d'une fabrication à l'étranger de 50 % des véhicules de marque Renault, la régie devant alors importer vers la France 150 000 véhicules complets.

Peugeot est présent dans 18 pays et importe déjà 100 000 véhicules fabriqués à l'étranger. Dans ce contexte, la question reste de savoir si la baisse de production qui vient de toucher le groupe Peugeot ces dernières semaines n'est que conjoncturelle. Elle pourrait être prémisses d'une crise importante de l'automobile en France.

Pierré Bauby

Des «mots» aux actes

Jean-Paul Sartre est né en 1905 dans une famille aisée. Il fait ses études à Normale Sup avec Nizan, Aron et René Maheu. En 1929, il passe l'agrégation de philosophie avec Simone de Beauvoir. En 1930, il est nommé professeur au Havre. En mai 1939, il assiste à la conférence antifasciste internationale. Après la défaite, fait prisonnier, il parvient à quitter le camp de Treves. Au début de 1949, il rejoint le Comité National des Ecrivains et collabore à *Combat*, ainsi qu'aux *Lettres françaises*, revues clandestines. En août 1944, il fait partie du Comité National du Théâtre qui occupe le «théâtre français». En 1945, il fonde la revue : «*Les temps modernes*».

EN 1951 CONTRE LA GUERRE D'INDOCHINE

En 1951, le colonialisme français tente de s'opposer à la lutte du peuple vietnamien. Sartre fait une demande de grâce au président Auriol pour Henri Martin, jeune communiste emprisonné pour s'être opposé à l'expédition militaire française en Indochine.

En 1953, il fait paraître *l'affaire Henri Martin*. En 1954, il préface un livre du célèbre photographe Henri Cartier-Bresson, intitulé *D'une Chine à l'autre*. Il proteste contre l'interdiction des ballets soviétiques suite à la défaite de Dien-Bien-Phu. Devant les ouvriers de la régie Renault, il parle du livre de Julius Fucik *«Ecrits sous la potence»*, témoignage d'un

communiste tchèque assassiné par les nazis. En novembre 1956, il s'oppose à l'intervention israélo-franco-britannique en Egypte.

CONTRE LA TORTURE EN ALGERIE

La guerre coloniale d'Algérie le retrouvera au rendez-vous. Avec d'autant plus de courage que ceux qui soutiennent la lutte du peuple algérien pour son indépendance sont peu nombreux.

Dès 1957, Sartre s'élève à plusieurs reprises contre la répression coloniale en Algérie.

Dans *l'Express* du 6 mars 1957, il fait un commentaire de *«La question»* d'Henri Alleg, témoignage sur la torture. Le 17 avril, avec Malraux, Martin-du-Gard et Mauriac, il met le pouvoir en demeure de condamner sans équivoque l'usage de la torture en Algérie.

En 1959, il accorde une interview à Francis Jeanson, organisateur d'un réseau clandestin d'aide au FLN. En août de la même année, il signe le *«Manifeste des 121»*, appel d'intellectuels à soutenir la résistance algérienne. Le 20 septembre Sartre fait lire une déclaration retentissante au procès du réseau Jeanson. Mais, les réactions ne se font pas attendre. En octobre, c'est la saisie des *«Temps modernes»*. Les anciens combattants défilent sur les Champs-Élysées aux cris de *«Fusillez Sartre!»*.

Paris-Match publie un éditorial intitulé *«Sartre,*

une machine de guerre civile». S'il n'est pas inculpé dans l'affaire des 121, c'est sur intervention de De Gaulle : *«Laissez-faire les intellectuels, on n'arrête pas Voltaire»*. En 1961, il manifeste contre l'OAS et la guerre d'Algérie. Il s'entretient avec Frantz Fanon et

préface les *«Damnés de la terre»*. En décembre, il participe à un meeting sur l'Algérie.

Le 7 juillet 1962, c'est le deuxième attentat au plastic contre son domicile, au 41 rue Bonaparte.

LE TRIBUNAL RUSSEL

En 1963, Sartre avait préfacé un recueil de textes de Patrice Lumumba. Le 16 octobre de la même année, il refusait le prix Nobel.

En 1965, il décide de ne pas se rendre à Corneil-

University aux USA pour protester contre la guerre du Vietnam. En 1966, il fait partie du tribunal Russel chargé d'enquêter sur les crimes de l'armée US au Vietnam. Le 13 avril, il écrit à De Gaulle pour lui demander que le tribunal puisse siéger à Paris. Refus de De Gaulle, dans une lettre commençant par *«Cher Maître»*. En mai, lors de la première session du tribunal Russel à Stockholm, Sartre en est nommé président exécutif. De la deuxième session de novembre à laquelle il participe sortira un texte intitulé : *«Le génocide»*. En 1979, il se mobilisera à nouveau pour venir en aide aux centaines de milliers de Vietnamiens qui fuient leur pays pour échapper à la dictature des nouveaux bourgeois qui pressurent le pays en vue de leurs projets d'expansion territoriale. C'est le patronage de l'opération *«Un bateau pour le Vietnam»*.

CONTRE LES CHARS RUSSES A PRAGUE ET A KABOUL

En mai 1967, il refuse de participer au 10e congrès des écrivains soviétiques pour protester contre les procès de Siniavski et de Daniel. Le 24 août 1968, il dénonce l'intervention russe en Tchécoslovaquie. En novembre, il condamne la répression en Tchécoslovaquie. En mai 1975, il reçoit une lettre ouverte de Karel Kosic qui dénonce la répression dont sont victimes les intellectuels en Tchécoslovaquie. Il signe plusieurs textes condamnant la répression en URSS et en Ukraine.

En juin 1977, lors de la venue de Brejnev, il accueille au théâtre Récamier des dissidents de l'Est. En 1980, il soutient la proposition de boycott des jeux olympiques pour dénoncer l'invasion de l'Afghanistan.

Il combat toutes les formes de répression que ce soit les exécutions franquistes en 1975, la répression en Argentine au Maroc ou en Iran.

APRES 1970, CONTRE LA REPRESSION ET LE RACISME

En mai 1968, Sartre se rend à la Sorbonne pour apporter son soutien aux étudiants en lutte. En 1972, il va enquêter aux usines Renault sur l'assassinat de Pierre Overney. A cette époque aussi il soutient les militants d'extrême-gauche victimes de la répression du pouvoir, notamment au moment de l'interdiction de la *«Cause du peuple»*. Il participe à de nombreuses actions antiracistes, notamment lors de l'assassinat de Mohamed Diab. En 1977, il proteste contre l'extradition de Claus Croissant



«Une des grandes lueurs d'intelligence de notre temps», «le meilleur représentant de la culture française au 20-ème siècle», une œuvre qui a «fortement contribué en ce siècle à la critique de la société bourgeoise». La disparition de Sartre a réconcilié dans un hommage posthume tous ceux qui de son vivant l'ont combattu d'un peu tous les azimuts. Seul le journal «L'Aurore» persiste dans le dénigrement pour traiter le philosophe de «démolisseur» et de «champion de la désespérance». Ils étaient des dizaines de à suivre sa dépouille dans les rues de Paris. Avant que de ses écrits son audience lui vient de ses prises de position. Au moment où beaucoup de taisaient, il a su dénoncer la torture en Algérie, la guerre au Vietnam, la répression policière.

Rappeler ces combats, c'est dire que nous étions du même bord. Cependant, le point de vue, les analyses qui l'ont amené à ces prises de position ne sont pas du tout les nôtres. Sartre fut le défenseur des parias, des exclus, des révoltés contre l'arbitraire des pouvoirs au nom de l'humanisme et non un militant aux côtés de la classe ouvrière dans son combat pour le socialisme.

Une définition extraite de la fin des «Mots», et que l'on a beaucoup citée ces jours derniers résume bien sa conception : «Tout un homme fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui». Cette conception de l'homme et de sa liberté, au-dessus des classes, l'a conduit à confondre ou à mettre sur le même plan oppresseurs et opprimés. Ce fut le cas lorsqu'il apporta un soutien actif à l'État sioniste d'Israël, et même lorsque dans un second temps il crut pouvoir partager son soutien entre l'État d'Israël et le peuple palestinien chassé de sa terre.

Si nous nous retrouvions souvent côte à côte, sur le même terrain, notre conception du monde, nos mobiles étaient différents. Nous regretterons non pas le théoricien de l'existentialisme, mais celui qui a pris parti avec intransigence pour la défense des libertés et contre l'oppression des peuples, celui dont De Gaulle a dit : «On n'emprisonne pas Voltaire».

Léon CLADEL

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...

Mardi 6 mai TF-1 20 h 30
MATHIEU, GASTON, PELUCHE

Mathieu, 50 ans, menuisier est resté incontestable depuis la disparition de sa femme Madeleine, voici quelques années. Un jour, il se prend d'amitié pour le cheval d'un brocanteur. A la mort de ce dernier, il va soigner le cheval, l'appivoiser et l'arracher à la boucherie. Mathieu décide de partir à l'aventure avec Gaston le cheval, et Peluche le chien du brocanteur. Au cours de son périple, Mathieu le taciturne va rencontrer, va aider bien des gens pour finalement se retrouver seul, après avoir fait cadeau de son cheval à un petit garçon malade. Cette histoire, qui peut paraître un peu simple, est néanmoins très vraie. Mathieu incarne bien l'habitant des grandes villes ou de Paris, totalement déraciné, sans attache. Alors que la femme du brocanteur, elle, va être expulsée, sa maison rasée par les promoteurs, Mathieu a pour principal souci de sauver le cheval.

Un voyage qui sera l'occasion de rencontres nombreuses et bien souvent fructueuses. Les gens que Mathieu va croiser sur sa route sont bien souvent des agriculteurs, ou bien des individus qui ont fui la société : le berger dans les Alpes. Il s'agit souvent de travailleurs individuels. Le cirque forme une mini-société, mais il est invivable. Le film suggère plus qu'il ne dit, ainsi par petites touches, il tente d'avancer l'idée que les hommes sont difficiles à vivre et que en définitive, seuls les animaux seraient sincères. Nombre de problèmes réels soulevés, notamment dans le dernier épisode chez les agriculteurs, sont finalement réduits à des difficultés de relation entre les personnes. Mais, peut-on vivre à l'écart de la société ? Et seul ? En s'échappant de la ville, Mathieu, Gaston et Peluche tournent le dos aux vrais problèmes.

Jeudi 8 mai TF-1 20 h 30
LES EXTRA-TERRESTRES SONT-ILS RACISTES ?

Au MIP-TU à Cannes, marché international des émissions de télévision, Lecat, ministre de la culture a annoncé son intention d'associer encore plus étroitement le cinéma et la télévision.

A TF-1 et Antenne-2 seront créées des filiales destinées à la co-production. Costa Gavras fera partie du conseil d'administration de la société créée par la deuxième chaîne.

Maurice Ulrich, le PDG d'Antenne-2, a révélé que les téléspectateurs pourront voir le *«Molière»* d'Arianne Mnouchkine sur Antenne-2 pour les fêtes de fin d'année. Une vie de Victor Hugo en 15 épisodes de une heure, écrite par Lorenzi et Decaux sera tournée par la SFP pour Antenne-2, dans les 3 ans à venir.

En tournage actuellement, toujours pour Antenne-2 : *«Nana»* de Zola.

LE «MOLIERE» DE MNOUCHKINE sur Antenne-2 pour le jour de l'an.

Pas moins de six pays se sont mobilisés pour produire ce feuilleton en six épisodes, réalisé par TF-1 et Télécip : la France, l'Allemagne, la Colombie, la Belgique, la Suisse, et... l'Afrique du Sud.

Déjà Antenne-2 nous a servi un autre feuilleton entièrement tourné en Afrique du Sud *«Pour tout l'or du Transvaal»*, co-production Afrique du Sud-Télécip, décidément fidèle au rendez-vous.

Il s'agit d'un feuilleton de prestige, annoncé avec force publicité, et destiné à une diffusion

très large sur les marchés étrangers. Le réalisateur, Michel Wynn, est aussi l'auteur de *«La demoiselle d'Avignon»*, feuilleton français le plus vendu à l'étranger.

Sur un budget total de 75 millions, le tournage aux frais de l'Afrique du Sud représente à peu près 1/4 du tournage total. L'histoire est située dans de nombreux pays : Italie, Colombie, Autriche, Afrique du Sud. Mais, les 3/4 du 4ème épisode diffusé le 24 avril se déroulent nommément dans ce pays.

Nos deux extra-terrestres envoyés sur terre pour retrouver la trace de six des leurs disparus dans une expédition poursuivent leurs recherches, notamment en Afrique du Sud. Ils ont pris l'apparence humaine d'un Français et d'une Allemande. On ne parle pas d'apartheid dans le film, pensez un peu l'Afrique du Sud participe à son financement. Le régime raciste est présenté comme un fait naturel et normal. On nous montre, Pretoria, ville moderne et blanche, un peu plus loin le ghetto noir Mamelodi, puis un village, noir, enfin les quelques tentes d'un tribu zoulou.

Ne vous étonnez pas si le sorcier de la tribu zoulou considère les deux héros comme des dieux. Les noirs sont présentés comme des arriérés vêtus de la peau de bêtes et de plumes. Nos deux extra-terrestres qui décidément assimilent vite les idées de notre planète décrétement, eux, que les zoulous sont des «sauvages». *«Mais, que-ce qu'il a cet humain ! Il est malade ?»*. C'est la question que pose René en voyant pour la première fois un chauffeur de taxi noir ! Sans problème, les chauffeurs de taxi sont noirs, et les prêtres sont blancs : tout porte à croire qu'on se trouve dans un manuel scolaire écrit au moment de la IIIe république avec le *«voyage du bon blanc chez les pauvres africains»*. Les extra-terrestres sont-ils racistes ?

Essor du mouvement paysan en Guadeloupe

Encore une fois, le sous-ministre des colonies (baptisées DOM et TOM), Paul Dijoud, se rendait le 8 avril en Guadeloupe. Ceci pour examiner avec les notables locaux les dossiers sur les projets de restructuration de l'industrie sucrière guadeloupéenne.

Récemment, nous avons rencontré des représentants de l'Union des Paysans pauvres de la Guadeloupe (UPG). Voici quelques-uns des éléments d'information qu'ils nous ont donné sur la situation des petits paysans.

prix de la canne est véritablement trop bas. S'il ne vivait que de la canne, il ne vivrait pas. Il faut absolument qu'il crée cette agriculture que nous appelons «une agriculture de résistance», qui lui permet de résister aux capitalistes usiniers.

Il avait été question d'«aide à l'élevage», mais il y a beaucoup de paysans qui en sont lassés. Là-aussi, arrivé au boucher, les prix sont trop bas. Ce que nous élevons c'est pour nous, notre consommation.

Ah oui ! Car, lorsqu'ils (en Guadeloupe) produisent quelque chose, qui est beaucoup moins cher, les exportateurs baissent les prix pour le dumping.

C'est un magouillage alors ?

Oui. D'ailleurs, la Guadeloupe peut se suffire en viande.

Combien d'hectares possède un petit paysan ?

12 000 petits paysans ont entre 0 et 5 ha. Ça dépend de ce qu'ils cultivent et de la région. Mais il n'y a pas de paysan spécialisé dans l'élevage.

Sur quelle base dites-vous qu'un paysan est pauvre ?

C'est un paysan qui n'arrive pas à vivre du fruit de son travail, il est obligé de vendre sa force de travail ailleurs. Les paysans pauvres sont semi-prolétaires (ouvriers, manœuvres, ...). Ceux qui arrivent à vivre, par exemple de la canne, sont des paysans moyens.

Ce n'est pas seulement un critère de surface, c'est surtout le niveau de vie, et le rapport entre le temps passé et le fruit de son travail.

UNE AGRICULTURE DE TYPE COLONIAL

En France l'agriculture est de type capitaliste, tandis qu'en Guadeloupe, elle est de type colonial. C'est justement un caractère colonial le fait d'avoir encore une vie qui n'est pas tellement différente de l'esclavage.

Comme il n'a jamais été question de rendre tous les

Guadeloupéens intellectuels ou fonctionnaires, l'école a écrémé, a pris la partie qu'elle trouvait la meilleure et le reste a été laissé-pour-compte. C'était ou l'immigration ou le retour à la terre dans les conditions coloniales. C'est totalement différent des conditions d'exode rurale de la France. En Guadeloupe, il n'y a même pas d'ouvriers agricoles.

machine. Ou alors, il est obligé de travailler chez d'autres paysans. Ça, ce sont des contrats saisonniers. Par exemple, lorsqu'il y a le labour, il peut travailler pendant un mois.

L'ORGANISATION DANS LES SYNDICATS

Depuis à peu près huit ans, on a assisté à un éveil

Les paysans guadeloupéens, dans la majorité, ne sont pas propriétaires. Ils représentent la plus grande part dans la population active (environ 25 000 sur 60 000).

Le revenu annuel d'un petit paysan est entre 5 000 et 6 000 F. Il dépense en réalité beaucoup plus qu'il ne gagne, il vit pratiquement toujours à découvert.

Et les jeunes, veulent-ils rester ?

Il y a des jeunes qui veulent rester à la terre, mais les conditions actuelles ne peuvent pas leur permettre de vivre de la terre. Et de toute façon, la terre ne leur appartient pas.

Quelqu'un à qui l'usine loue la terre aujourd'hui, ça ne veut pas dire que, demain, l'usine la louera à son fils. Le paysan n'est pas un fermier, mais un métayer. La terre n'appartient pas aux Guadeloupéens. Pour la canne, ce sont les usines qui sont propriétaires des terres.

Y a-t-il une mécanisation de l'agriculture ?

Le parc de matériel agricole (mécanisé) appartient aux usines. Il y a des paysans moyens qui ont quelque matériel agricole. Le problème c'est que quand ce matériel existe, il est sous-employé, vu qu'il n'a pas de superficie lui permettant de rentabiliser la

du mouvement paysan, organisé sur une base tout à fait nouvelle d'organisation nationale guadeloupéenne. Il y a un essor du mouvement paysan en ce moment. politiquement ce sont des gens particulièrement engagés. Le soir, après leur longue journée de travail, ils prennent encore le temps de suivre des cours, de faire de l'information, du syndicalisme.

Les revendications ?

Le prix de la canne, le problème de la production, de la terre... En fait, la plupart sont liés aux problèmes politiques. Le mouvement paysan n'est pas en Guadeloupe un mouvement corporatiste. Tout en partant des revendications économiques. C'est en fait pratiquement l'avant-garde du mouvement de libération nationale. C'est un mouvement structuré ayant un caractère de masse.

Claude Lebrun

IRAN

Qui veut «purifier» les universités ?

Parallèlement à la mobilisation du peuple iranien pour défendre son indépendance nationale contre les menaces d'intervention militaire de l'impérialisme américain, de violents affrontements à l'université de Téhéran auraient fait une quinzaine de morts et des centaines de blessés.

Khomeiny a affirmé que «le système universitaire devrait être changé fondamentalement et devenir islamique». Il en appelle «à la purification» pour éliminer l'une des dernières institutions laïques subsistant dans le pays. Les défenseurs d'une telle option, les intégristes islamiques, se sont lancés à l'assaut des universités pour tenter d'en expulser toutes les organisations se réclamant de la gauche. L'un des principaux défenseurs de cette «purification» est le Parti Républicain Islamique (PRI), vainqueur du premier tour des législatives (le deuxième tour aura lieu le 9 mai) et adversaire du président Bani Sadr, qui est donc lui aussi visé. Ce dernier a d'ailleurs mis en cause ceux qui «à des fins contre-révolutionnaires (veulent mettre) un terme à l'activité des organisations politiques, non seulement à l'intérieur des universités, mais également dans tout le pays».

La grève générale déclenchée le 17 avril, organisée conjointement en Martinique et en Guyane, par la plupart des syndicats, aura tout juste atteint les 48 heures. Bien qu'ouvriers et fonctionnaires étaient mêlés, en Martinique, elle est surtout apparue comme un soutien à la défense des privilèges des fonctionnaires. Elle était d'ailleurs boycottée par la partie la plus importante de la Confédération Syndicale des Travailleurs Martiniquais qui est pour l'indépendance.

Auparavant, le 9 avril, Bonnet avait pris le relais de Dijoud dans les propos provocateurs. Il avait cyniquement déclaré, à propos de l'envoi d'un renfort de 220 gardes mobiles en Martinique, que «leur seule présence a suffi à rétablir le calme».

Les 12 et 13 avril, le Parti communiste martiniquais (PCM) a tenu son 7ème congrès. Comme le parti de Césaire (le PPM) l'avait fait 15 jours auparavant, il s'est vu contraint de reprendre, sous la poussée populaire, la revendication d'indépendance. Il continue toutefois à considérer «l'autonomie» comme un «moment nécessaire».

Lorsque le petit paysan qui est sur une petite surface, veut faire une culture de canne, qui est rentable, il ne trouve pas à vendre.

Tout paysan qui fait de la canne fait quand même des pommes de terre, un peut d'élevage, mais pour sa propre consommation. C'est sa condition de survie. Le

Tout vient de France alors ?

Ah oui ! Tout, tout, tout vient de France. En réalité, la Guadeloupe est devenue un pays de consommateurs.

Et pourtant, c'est cher tout ce qui vient de France ?

TRAVAILLEURS DU PETROLE

Les syndicats des travailleurs du pétrole sont constamment en lutte contre les multinationales des pays impérialistes — qui eux mènent une campagne de dénigrement contre l'OPEP —. Venus des 5 continents, ils ont tenu, à Tripoli (Libye), une conférence mondiale anti-monopoliste.

Les résultats sont transmis à différentes instances internationales, tel à l'ONU, au Bureau International du Travail.

La conférence a décidé la création d'une fédération africaine des travailleurs du pétrole et la tenue dans les prochains mois d'un congrès constitutif de cette fédération.

METALLOS BRESILIENS

En grève totale depuis le 1er avril, plus de 100 000 métallurgistes de Sao-Paulo, qui est le cœur industriel du Brésil,

défient la junte au pouvoir.

ils exigent qu'elle modifie radicalement sa politique salariale et la législation du travail. Le pourcentage des grévistes atteint 90 % dans les principales firmes automobiles, l'activité des usines est pratiquement arrêtée.

Les lois en vigueur sont telles qu'en fait, un simple débrayage est considéré comme illégal. Mais, dans un premier temps, le gouvernement a préféré attendre que le mouvement s'essouffle... en vain. La mobilisation des travailleurs est très importante.

«Ce qui se passe à Sao-Paulo aura une importance décisive dans le futur pour tout le mouvement ouvrier», affirmait récemment un dirigeant syndicaliste des métallos de la banlieue industrielle.

Le 17 avril, le gouvernement avait décidé de dissoudre les syndicats de métallurgistes et destitué leurs dirigeants élus par la base en nommant à

leur place des fonctionnaires du ministère du Travail pour «négocier» avec les patrons.

Le lendemain, la police équipée de véhicules blindés est intervenue contre les grévistes.

Entre le 18 et le 22 avril, plus d'une trentaine de dirigeants syndicalistes ont été jetés en prison. Sous l'accusation d'avoir organisé la grève ils risquent de deux à douze ans de prison.

VIETNAM-URSS

Le journal «Daily Telegraph», citant en particulier des réfugiés vietnamiens arrivés de Hong-Kong, affirme que 3 000 à 4 000 soldats soviétiques se seraient installés récemment dans quatre anciennes bases américaines. Il s'agirait de la célèbre base de Da-Nang qui serait aujourd'hui occupée par des fusiliers marins russes, du complexe géant de Cam-Ranh, de la base de

Bien-Hoa et de l'aéroport de Tan-Nhut à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon, ancienne capitale du Sud-Vietnam).

ARGENTINE-URSS

Selon la commission mixte soviéto-argentine, pour les deux premiers mois de l'année 1980, la dictature fasciste argentine a livré trois fois plus de blé à l'URSS que pendant toute l'année 1979.

Depuis un certain temps déjà la dictature a renforcé ses liens économiques avec l'URSS.

Après l'invasion soviétique de l'Afghanistan, l'Argentine non seulement avait refusé de boycotter l'envoi de céréales à l'URSS, mais elle profite de cette situation pour accroître ses livraisons.

ERYTHREE

Selon le Front de Libération de l'Erythrée, 90 soldats éthiopiens ont été tués au cours



PRIX DU GAZ

La revalorisation du prix du gaz par les pays producteurs est nettement en retard sur celui du pétrole brut. Or, le gaz ne peut être considéré comme une source marginale d'énergie : il représente 28 % de la consommation totale aux USA et 17 % en Europe de l'Ouest.

Les pays producteurs et exportateurs de gaz naturel viennent d'obtenir l'ajustement plus ou moins total, de leurs barèmes, sur ceux du brut.

Vague de procès politiques au Maroc

Plusieurs centaines de prisonniers politiques, des dizaines d'arrestations depuis février le Maroc vit à l'heure des procès semi-clandestins.

Christine Jouvin, au nom du Comité contre la répression au Maroc, témoigne.

Au Maroc, ancienne colonie française, dont les liens de dépendance à l'égard de l'impérialisme français et américain restent très forts, les prisonniers politiques se comptent par centaines. Qu'il s'agisse de militants marxistes-léninistes comme Serfaty ou le grand poète Laâbi, de militants se réclamant de la nationalité sahraouie, de syndicalistes étudiants de l'UNEM, de membres d'organisations de gauche comme l'USFP apparentée au courant socialiste, etc.

Nous avons demandé à Christine Jouvin, membre du Comité de Lutte contre la Répression au Maroc, de nous accorder une interview pour faire le point de la situation des prisonniers politiques.

Dernièrement, l'opinion publique démocratique a été alertée par la menace d'un nouveau procès contre le poète Laâbi et Abraham Serfaty, tous deux déjà condamnés et emprisonnés. Finalement, ce nouveau procès a-t-il eu lieu ?

Non, le procès a été reporté en dernière minute. En fait, je pense que c'est une sorte d'épée de Damoclès qui reste suspendue jusqu'à la libération de Laâbi. Parce que le problème est là : Serfaty, lui, est condamné à perpétuité mais Laâbi doit être libéré en principe au début de 1982. En faisant peser cette menace sur lui, on doit penser qu'il évitera de prendre position sur quoi que ce soit.

Quel est le motif de ce nouveau procès ?

L'incroyable c'est que, si c'était en France, c'est vraiment ce que les avocats appellent une situation de non-droit.

C'est une inculpation qui date de 1972, époque où les deux accusés, Laâbi et Serfaty, étaient tous deux en liberté. Ils étaient co-directeurs

contradictoires : d'une part, le pouvoir veut garder cette menace, et en même temps, il n'a pas intérêt à ce qu'on en parle trop. Je pense que tout de mé-

«On meurt dans les prisons de Hassan II»

Il y a une quinzaine de jours, un ancien mineur est mort en prison d'une silicose non soignée.

Pour Christine Jouvin, «cette mort pose de nouveau le problème de la santé des détenus politiques au Maroc que l'on dénonce depuis des mois et des années et qui s'est beaucoup aggravée». L'évasion de 3 détenus en octobre 1979 de l'hôpital où ils étaient soignés, a servi de prétexte pour arrêter les hospitalisations.

Christine Jouvin rappelle que «depuis plusieurs années, il y a des détenus qui meurent en prison», certains sous la torture, d'autres par manque de soins.

Citons pour mémoire Brahim Zaidi, mort en décembre 1978 : «Il avait

eu une vie horrible. Arrêté en 1973, il avait passé 4 ans dans les locaux secrets de la police, les yeux bandés, les menotés aux mains». Saïda Menebhi, militante marxiste-léniniste, morte durant une grève de la faim en 1977. Abdellatif Zerroual, membre de la direction centrale de l'organisation marxiste-léniniste «Illal Amam», vivant avec Serfaty dans la clandestinité, mort sous la torture en 1974. Mohammed Grina, membre des Jeunesses de l'USFP, arrêté il y a juste un an après la grève de solidarité avec la Palestine, «tellement torturé», nous dit Christine Jouvin, que le jour de l'audience où il comparait avec des militants syndicaux, il a dû être porté au tribunal, mourant. Il est mort en pleine audience».

de la revue «Souffles», et l'inculpation était comme toujours : reconstitution de ligue dissoute, distribution de tracts et atteinte à l'ordre public. Et c'était un flagrant délit. Un flagrant délit qui a maintenant huit ans d'âge ! D'ailleurs, ils n'ont pas osé le passer en flagrant délit.

Et pour ce chef d'inculpation, ils risquent un maximum de 5 ans.

Ne pensez-vous pas que les protestations qui se sont élevées contre ce nouveau procès ont contribué à le faire reporter ?

Ah oui, je crois. Il y a deux choses qui apparaissent comme

me, le report du procès peut être interprété comme un recul.

Je ne peux parler qu'en terme général des protestations. Il y a deux choses :

- le Comité de Lutte contre la Répression au Maroc, dont je fais partie, et qui impulse pas mal de choses ;

- un autre comité qui s'appelle maintenant Comité International pour la Libération de Laâbi, et qui est autour des Editions du Seuil. Et ce comité a établi beaucoup de contacts en direction du monde arabe, écrivains et poètes.

Il faut savoir que l'une des œuvres marquantes et engagées de Laâbi, c'est un recueil qui s'appelle «La poésie palestinienne de combat».

d'affrontements la semaine dernière. Il n'y aurait eu aucune perte du côté érythréen, qui a capturé des «quantités substantielles» d'armes.

ZIMBABWE INDEPENDANT I

Avant la proclamation officielle de l'indépendance le 18 avril, consécutive à la victoire de la ZANU, le premier ministre du Zimbabwe a été élu par une chambre spéciale de dix parlementaires présidée par le premier ministre, Robert Mugabe. Il s'agit du pasteur Canaan Banana qui, après avoir été proche de l'évêque Muzorewa de 1970 à 1976, date à laquelle il a rompu avec celui-ci, a rejoint les rangs de la ZANU de Robert Mugabe. Il a pris ses fonctions, surtout honorifiques, le 18 avril.

Au cours d'une conférence de presse tenue à Salisbury, la capitale, Mugabe a défini des priorités pour le nouveau gouvernement multiracial : la

fusion des trois armées rivales (celles de la ZANU, de la ZAPU et des ex-troupes gouvernementales), dont l'état-major général a été attribué à cette dernière ; le reclassement d'un million de réfugiés ; la réouverture des écoles et cliniques fermées pendant la guerre ; l'amélioration des conditions de vie des ouvriers.

Beaucoup de difficultés sont à surmonter. Mais, c'est par une immense clameur, et dans la liesse populaire qu'a été fêté le grand jour. Enthousiasme indescriptible lorsqu'a été hissé le drapeau jaune, rouge, vert et noir, frappé de l'étoile et de l'oiseau sacré, symbole du nouvel État. Le 50ème État africain est né.

TUNISIE

L'affaire de l'attaque du commando de Gafsa à la fin janvier vient de se solder par l'exécution de 13 membres du commando. 17 autres mem-

bres avaient été condamnés à de lourdes peines de travaux forcés et d'emprisonnement.

Ce verdict sans appel est la suite d'un procès truqué, où les droits de la défense ont été systématiquement bafoués. Un procès à l'image du régime dictatorial de Bourguiba, un régime qui fait fi des libertés syndicales et des libertés démocratiques en général, et qui saisit - comme aujourd'hui - tous les prétextes pour renforcer la répression.

Un commando organisé, entraîné et armé par le régime lybien, visant à prendre la ville de Gafsa, dans un premier temps. Une telle agression extérieure est condamnable dans sa forme et son contenu. C'est une atteinte flagrante à l'indépendance. Mais, une politique oppressive et répressive comme celle suivie par Bourguiba, affaiblit dans une large mesure les capacités populaires à résister et à vaincre de telles agressions.

Suite à la relance du mouvement étudiant en janvier de cette année, il y a eu plusieurs arrestations. Pouvez-vous en faire le point ?

Vous savez que l'Union Nationale des Etudiants Marocains (UNEM) avait été interdite le 24 janvier 1973. Puis, les luttes ont fait qu'il y a eu un retour à la légalité de l'UNEM.

Mais, les étudiants ont conservé la date du 24 janvier dont ils ont fait le jour des détenus politiques, et tout particulièrement l'anniversaire des militants de l'UNEM encore emprisonnés.

Et, cette année, il y a eu des grèves lycéennes, des grèves dans les facs, des meetings pour les détenus politiques. Le lendemain, il y eut une vague d'arrestations qui a probablement touché une centaine de personnes, à la fois des responsables, comme le président de l'UNEM, ou un membre de la direction de l'USFP, mais aussi de simples lycéens ou étudiants qui avaient pris part aux grèves. Certains,

après 3 ou 4 jours de détention et de tortures ont été relâchés : par exemple, la petite sœur d'un détenu politique a été arrêtée, détenue 15 jours et tellement torturée que, lorsqu'elle est sortie, elle était couverte d'ecchymoses, les jambes enflées, les ongles arrachés. Elle a tout juste 15 ans...

Finalement, cette vague d'arrestations a donné lieu à 6 ou 7 procès, avec une dizaine de personnes à chaque fois. Des procès en flagrant délit. Dans certains cas, il y a eu acquittements, dans d'autres, des peines allant de 3 mois à un an de prison. Ce sont des procès très, très difficiles à suivre. En fait, on peut dire qu'on vit au Maroc en ce moment une période de procès semi-clandestins. Théoriquement, ils sont légaux, mais en fait, il est impossible de les suivre, car il n'y a pas de presse libre au Maroc. On ne sait donc pas quand ils ont lieu, c'est toujours dispersé dans des petits centres.

Propos recueillis par Claude LIRIA

«Serfaty, c'est un roc»



A TITRE TOUT A FAIT PERSONNEL, CHRISTINE JOUVIN, PROFESSEUR PENDANT 15 ANS AU MAROC AVANT D'ETRE EXPULSEE, NOUS PARLE D'ABRAHAM SERFATY. SYNDICALISTE, ELLE FUT CONTACTEE EN 1972 PAR UN AMI MAROCAIN QUI LUI DEMANDA SI ELLE ACCEPTERAIT DE CACHER SERFATY POURSUIVI PAR LA POLICE. «J'AI ACCEPTE, DIT-ELLE, ENTRE AUTRE EN SOUVENIR DE MON PERE QUI, PENDANT LA RESISTANCE, EUT LA VIE SAUVE GRACE A DES AMIS QUI L'AVAIENT SOUSTRAIT AUX RECHERCHES DE LA GESTAPO... MES ELEVES M'AVAIENT EGALEMENT BEAUCOUP APPRIS SUR LE REGIME MAROCAIN ET SUR LA VIE DU PEUPLE».

Serfaty, était-il obligé de rester enfermé ?

« Non, certainement pas. D'ailleurs, son choix de rester au Maroc et de refuser l'exil n'avait de sens que dans la mesure où il pouvait continuer ses activités politiques. »

Depuis son arrestation en novembre 1974, quel est l'état physique et moral de Serfaty ?

« Sur le plan physique, je crois qu'il n'y a rien à ajouter au témoignage rendu public par Serfaty lui-même où il raconte les tortures terribles dont il a été l'objet au moment de son arrestation. C'est d'ailleurs depuis qu'il souffre d'une maladie qui se manifeste par un refroidissement des membres supérieurs.

Sur le plan moral, je ne dirai qu'une chose, et ça résume tout : Serfaty, c'est un roc.

Il a du enduré 15 mois de détention au secret, complètement isolé, les yeux et les mains constamment bandés. Mais, depuis qu'il a rejoint ses camarades à la prison de Kenitra, il a retrouvé toutes ses forces et ensemble, ils continuent leur combat. (...) »

Etre militantes du PCML aux chèques postaux

Nous avons rencontré
Véronique, Juliette, Madeleine,
Laurence et Philippe.
Ils nous ont raconté
la vie,
la lutte aux chèques ...

Le centre de chèques postaux de Paris, vous connaissez ? Il y a là 6 600 employés, à 90 % de femmes qui travaillent dans ce qu'il faut bien appeler un bague moderne. Des jeunes femmes âgées en moyenne de 30 ans. Un grand nombre d'entre elles sont venues de province, de Bretagne, du Sud-Ouest. Mais, aussi des Antilles. Bague moderne, oui. Comment appeler autrement une entreprise où en mars on a compté quatre suicides ?

La cause ? Le déracinement. Il n'y a pas d'autre mot

pour désigner le sort de ces jeunes femmes contraintes à quitter leur région, leur famille, leurs amis. Les voilà seules à 19 ou 20 ans, logées pour trois mois dans un foyer.

Certains de ces foyers au régime quasiment militaire bafouent la dignité de ces jeunes travailleuses : il y est interdit de recevoir dans les chambres, et à 22 heures les portes sont closes. Et, après trois mois, «démarche toi !», les voilà contraintes à rechercher un logement, jetées dans la plus grande

des solitudes.

Quant aux conditions de travail, comment ne conduiraient-elles parfois au désespoir ? «Aux chèques, les employés sont traités avec des méthodes enfantillantes» déclare Juliette. La cadence, tel est le maître mot. Certains cadres ont pour rôle de tourner autour des filles pour imposer les rendements. Quand l'une d'entre elles, manifestant sa dignité, se permet de répondre aux remarques de

du fait qu'ils ont à faire à des femmes. Dans un centre de tri, s'ils se conduisaient comme ça, ils prendraient des baffes !».

Aux chèques, comme ailleurs, la devise patronale est «diviser pour régner». On entretient notamment la division entre celles qui ont un travail monotone et celles qui ont un travail plus intéressant. Depuis quelque temps, pour mieux exploiter, les cadres sont

pour vérifier le rendement. Et cela pendant 36 h 15 par semaine.

Sans compter les temps de transport qui rajoutent à la fatigue. 1 heure et demie de transport en moyenne ! Quant au salaire, il est de l'ordre d'environ 3 000 F.

La revendication de la réduction du temps de travail est au centre des préoccupations : en plus du poids des conditions de travail, des transports, se pose fréquemment le problème de la garde des enfants.



sa journée à répondre. Un travail, comme on peut l'imaginer, très éprouvant nerveusement.

Philippe enfin qui travaille à la bouillisterie où est effectué le tri du courrier, dans un local malsain et sans air.

Voilà ce sont eux les militants de notre parti.

Militant et militantes du PCML, ils sont aussi, c'est logique, d'actifs syndicalistes : 4 sont à la CFDT, 1 à la CGT. Il y a parmi eux trois secrétaires de section syndicale CFDT et une trésorière. Ils sont à la commission exécutive du syndicat des chèques postaux de Paris. Leurs responsabilités syndicales sont l'expression de la confiance des autres syndiqués. Ils y ont été élus. Dans les syndicats, ils luttent en faveur des revendications des travailleurs, notamment pour la réduction du temps de travail. Ils agissent en faveur de la démocratie syndicale, du recrutement pour renforcer les organisations syndicales. Et puis, ils ont pour souci la recherche de l'unité entre la CGT et la CFDT. Une unité difficile mais vitale à réaliser ?

Dans son bulletin, la cellule déclarait dernièrement : «L'unité syndicale est de toute première importance. L'heure n'est pas à la polémique alors que l'intérêt du personnel est en jeu et que tous et toutes réclament cette unité. Les divisions actuelles, loin de renforcer l'un ou l'autre syndicat, ne font qu'accroître une perte de confiance vis-à-vis des organisations syndicales et fait, en définitive, le jeu de la direction. Faire réellement l'unité syndicale face aux manœuvres de la

direction, ce n'est pas la faire du bout des lèvres en saisissant la première occasion pour enfoncer le voisin, comme on peut le constater trop souvent dans certains tracts syndicaux. De cette situation, beaucoup de collègues en ont assez et préfèrent ne pas ou ne plus se syndiquer. Qui en tire les marrons du feu, si ce n'est la direction elle-même ?»

«LA VOIX DES CHEQUES»

Une fois par mois environ, la cellule s'adresse aux travailleuses du centre, par un petit bulletin intitulé «La voix des chèques». Il est distribué à la porte. 53 numéros sont déjà parus. Ils sont plus ou moins lus selon les sujets traités. En général, le bulletin est l'occasion de discussions après sa distribution. Etre le plus clair possible, ce qui est loin d'être toujours facile,

tel est le but. Le style du bulletin est très important. On y traite des problèmes de l'entreprise. Le numéro 53, par exemple, appelait à la lutte pour que le samedi soit libre, sans récupération. De récentes manœuvres de la direction étaient dénoncées.

On y parle également des problèmes soulevés par la situation internationale. Le bulletin consacré à la dénonciation de l'agression soviétique en Afghanistan a été bien accueilli et était même attendu. Une place importante est consacrée aux problèmes spécifiques des femmes.

Le numéro 52 de «La voix des chèques» a été publié à l'occasion de la journée internationale des femmes, le 8 mars. On y parle des causes du développement de la prostitution, de la lutte pour l'avortement et la contraception, des causes des accidents de grossesse et du procès intenté à des responsables du PCF à Rouen pour s'être livrés à des violences contre des femmes. De temps en temps, des réunions sont organisées avec des travailleuses du centre.

Dans cette activité, des modifications ont été introduites petit à petit. Durant une période, une trop grande place était accordée aux questions internationales au détriment de la situation au centre et en France. Auparavant également, les critiques adressées aux responsables syndicaux étaient lancées publiquement et de façon brutale. Maintenant, quand il y a des remarques à faire, elles le sont de vives voix, dans un but constructif. Des difficultés demeurent, néanmoins. Les militants de la cellule ressentent le besoin de pouvoir faire plus de propositions aux travailleurs, et rencontrent souvent la question suivante : «Vous, on vous connaît, mais les autres dans votre parti, comment ils sont ?». En somme, ils ressentent le besoin de pouvoir mieux montrer qu'ils appartiennent à un parti qui a une action nationale et qu'ils ne sont pas seulement un groupe agissant sur le centre des chèques postaux.

Pierre Burnand



ces messieurs, elle a doit à un procès verbal pour «insolence». Chaque jour, la hiérarchie a recours aux sanctions pour imposer sa loi. Ce sont les demandes d'explication, les procès verbaux.

Les chèques, c'est aussi le racisme envers les Antillaises. Beaucoup d'entre elles sont auxiliaires. 95 % des auxiliaires sont antillaises. Comme le dit Laurence : «Les cadres profitent

formés aux méthodes des relations humaines.

Répétition et aussi travail répétitif, inintéressant la plupart du temps. En 1974, l'informatisation a été introduite. Une nouvelle division du travail s'en est suivie qui contraint de nombreuses employées à répéter toujours les mêmes gestes. Aux chèques, les cadences sont une réalité qui y rend la vie difficile. On y pratique le chronométrage



Le prolétariat une fois de plus enterré

ou comment exorciser la Révolution

«Etant donné que le prolétariat n'est pas révolutionnaire, voyons s'il est encore possible qu'il le devienne et pourquoi on a pu croire longtemps qu'il l'était déjà».

Comme on le voit, en 1980, la classe ouvrière continue à faire couler de l'encre. En l'occurrence, ici, celle d'André Gorz, dernier requis parmi les intellectuels «de gauche» pour exécuter la sentence et détruire enfin le vieux mythe d'une classe ouvrière porteuse de l'avenir.

Dernier en date, mais sûrement pas le dernier. Quant aux aînés dans la carrière, ils sont légion. L'histoire du capitalis-

me est pleine de ces noms vite oubliés qui se sont fait une gloire éphémère à exorciser la révolution en tirant un parti plus ou moins habile des «vérités nouvelles» que la conjoncture semblait les autoriser à énoncer.

Il n'est que de revenir aux années 60. Cette période qui était celle d'une croissance accélérée du capitalisme nous apporta une floraison d'analyses qui décrivaient la classe ouvrière comme «engluée dans la société industrielle avancée».

«Classe ouvrière embourgeoisée» tel était le verdict d'un jugement dont le plus célèbre procureur fut Herbert Marcuse.

La crise et les différenciations supplémentaires qu'elle introduit dans la classe ouvrière, voilà précisément la réalité nouvelle qui se trouve à la base des thèses formulées par Gorz dans son essai intitulé «Adieux au prolétariat». Soulignons au passage que ces thèses — et c'est en cela qu'elles nous intéressent — sont partagées, aux variantes près, par toute une série de publicistes et d'idéologues situés au point d'intersection entre la direction confédérale de la CFDT et l'état-major rocardien. Ils ont pour noms : Touraine, Julliard, Rocard, etc.

Revenons à Gorz. Comme vous l'aurez compris, pour cet intellectuel humaniste, il n'est pas douteux que la classe ouvrière a perdu — si tant est qu'elle ait jamais eu — tout caractère révolutionnaire. Pourquoi ? Et au profit de qui ?

Pour dire les choses rapidement, disons que Gorz assoit le premier point de sa démonstration sur une réfutation en trompe-l'œil des analyses de Marx concernant le rôle historique de la classe ouvrière. Comment procède-t-il ? Selon lui, Marx aurait raisonné en fonction d'un état temporaire (ou : l'analyse de Marx valait pour...) et bien particulier du prolétariat ; lorsque celui-ci était essentiellement composé d'ouvriers qualifiés maîtrisant — par leur savoir-faire, leur métier — le processus de production des richesses. De cette maîtrise (individuelle) de ses membres, le prolétariat aurait tiré la capacité (collective) à maîtriser, et donc à diriger, l'ensemble de la production sociale. Face à une telle classe ouvrière, les capitalistes apparaissent d'emblée pour ce qu'ils sont, à savoir des parasites superflus.

Alors, on est bien obligé de concéder à M. Gorz et aux autres qu'il reste la place pour un débat.

On est d'autant plus contraint de le faire du fait de la dégénérescence du PCF. Celui-ci qui continue d'influencer notamment à travers la CGT, voire d'organiser, de nombreux militants ouvriers, parmi les plus conscients, imprime à l'activité de la classe ouvrière une somme de symptômes «non-révolutionnaires» qui alimentent les constructions théoriques de ces messieurs.

En effet, la classe ouvrière apparaît-elle aujourd'hui sur la scène politique comme une force disposant d'un projet de transformation radicale de la société ? Non. Et cette situation est d'autant plus criante que la société capitaliste est en crise.

A propos de l'essai d'André GORZ Adieux au prolétariat

Minorité privilégiée et «néo-prolétariat» sans statut

La classe ouvrière n'est plus ce qu'elle était. Dans sa masse elle est composée d'ouvriers qui sont devenus de simples auxiliaires des machines. Accomplissant des tâches tellement déqualifiées et parcellaires, ils ont perdu toute compréhension du processus de production. La classe ouvrière est entièrement dominée par les impératifs de fonctionnement de l'appareil de production à du même coup perdu tout pouvoir de contestation du capitalisme.

Sur ce point, on peut faire rapidement deux remarques : 1) La prétendue réfutation de Marx n'est au mieux qu'un

constat de faillite des thèses anarcho-syndicalistes.

2) En effet, Marx n'a jamais fondé son analyse du rôle historique de la classe ouvrière sur le fait qu'elle serait détentrice d'un «savoir-faire» indispensable à la production sociale, mais sa place dans la production.

Mais, passons au deuxième point de la thèse exposée dans ces «Adieux au prolétariat». C'est-à-dire, puisque le prolétariat est disqualifié comme force révolutionnaire, «de qui peut venir la possibilité d'un dépassement du capitalisme» ?

Il faut noter ici que Gorz se pose la question d'en finir

avec le capitalisme (encore que, le plus souvent, lui et ses acolytes préfèrent parler en termes tout à fait ambigus de «société industrielle»). Formellement, il n'est pas un apôtre de l'extinction de la lutte des classes ou, comme dirait Touraine, un «libéral-libertaire». Il prétend simplement que la lutte de classe a pris des formes nouvelles et que son protagoniste actif en est aujourd'hui un «néo-prolétariat» qu'il appelle encore la «non-classe».

Pour en savoir plus sur cette «non-classe», nous aurons la prudence de citer l'auteur lui-même.

Composée des «chômeurs actuels et virtuels, permanents et temporaires, totaux et partiels», «cette non-classe, à la différence de la classe ouvrière, est produite non pas par le capitalisme... (mais) ...par la crise du capitalisme». Elle est distincte, voire opposée, «à la classe des ouvriers stables syndiqués, protégés par un contrat de travail et une convention collective».

D'ailleurs, «cette classe ouvrière traditionnelle n'est plus qu'une minorité privilégiée». Tandis que, «la majorité de la

population appartient à ce néo-prolétariat post-insubstitutiel des sans-statut et des sans-classe qui occupent des emplois précaires d'auxiliaire, de vacataire, d'ouvrier d'occasion, d'intérimaire, d'employés à temps partiel».

Pour ces «néo-prolétaires», «le travail cesse d'être une activité ou même une occupation principale pour devenir un temps mort en marge de la vie, où l'on se «désoccupe» à gagner quelque argent».

Tels qu'ils sont décrit par Gorz, ces «néo-prolétaires» sont d'ores et déjà libérés de l'aliénation du travail et leur radicalité révolutionnaire tiendrait au fait qu'ils sont «ici et maintenant» entièrement préoccupés par un épanouissement de l'individu à conquérir contre la «puissance universelle des appareils».

Nous n'aurons pas la malveillance de suggérer un rapprochement entre ces théories. Et les slogans publicitaires de Manpower ou bien encore les ardeurs du CNPF à célébrer la primauté de l'individu... Nous ne suggérons pas, mais enfin tout de même !

Où veulent-ils en venir ?

A tant se féliciter de la «décomposition», de l'«éclatement», de la «dissolution», de la classe ouvrière en une «nébuleuse d'individus», M. Gorz se place à l'exact opposé des préoccupations des travailleurs qui cherchent «comment s'unir pour faire face aux attaques conjointes et coordonnées du patronat et du pouvoir?».

Voilà pour la portée immédiate des spéculations théoriques sur la «non-classe». Sa portée stratégique s'inscrit, elle, dans le droit fil du réformisme, de l'aménagement-acceptation du système. Bien sûr, si Gorz entendait ça, il rétorquerait avec une moue méprisante qu'il s'agit là d'une affirmation toute faite «émanant d'un esprit encombré par le dogme et les vieux préjugés du mouvement ouvrier».

Soit, mais puisque nous lui avons laissé l'usage de son droit de réponse, nous pouvons poursuivre.

1) Ce qui fonde l'existence du prolétariat c'est sa place dans la production. Producteur collectif des richesses, il en est lui-même dépouillé.

2) Cette situation d'exploité il ne peut l'abolir qu'en supprimant sa cause première : à savoir la propriété privée des moyens de production.

3) Cette expropriation des capitalistes ne peut s'accomplir qu'en ayant détruit leur État qui est le garant (violent) de la souveraineté du capital.

Il est évident que s'il n'y a pas de prolétariat existant dans l'antagonisme avec la classe capitaliste, toutes ces transformations deviennent sans objet. Dès lors, le seul changement possible et raisonnable consiste en une démocratisation de l'État existant.

A faire en sorte que le poids dont il écrase la «société civile» soit au maximum allégé (c'est en gros ce que propose Rocard avec ses coopératives, ses mu-

tuelles, sa vie associative et sa décentralisation).

Ayant posé ce point, nous ne sommes pas quitte avec Gorz. Car, c'est justement ici qu'il nous attend, goguenard. «Fort bien, dit-il, vous prenez le pouvoir, vous chassez les capitalistes et ensuite vous rééditez l'expérience soviétique. Joli programme!».

Cette objection, on ne peut l'esquiver avec des pirouettes à la Marchais. Est-ce que le socialisme sauce Brejnev nous convient ? Non. Savons-vous comment nous y prendre pour éviter pareil naufrage de nos objectifs d'émancipation ? Non, on ne peut pas actuellement donner de garanties formelles à ce sujet.

Force est de constater que le socialisme demeure un champ d'expérience. Et d'ailleurs, quelles que soient les expériences positives et négatives accumulées dans ce domaine par d'autres peuples, les problèmes en France (et en Europe) se posent à bien des égards dans des termes différents (ce qui ne veut pas dire avec plus de simplicité).

Là encore, on doit bien reconnaître avec Gorz qu'il y a matière à débat. C'est si vrai que cette question fait partie des préoccupations actuelles de la classe ouvrière. Simple, là où Gorz peut se permettre de rêver sur la société et le mode de vie qui lui conviendrait le mieux, la classe ouvrière, elle n'a pas d'autre choix que d'affronter l'avenir en commençant par mettre à bas le système capitaliste parce qu'elle est la classe exploitée pour laquelle, la domination de la bourgeoisie égale le maintien de l'esclavage. Cette différence de position dans la société entre Gorz et les ouvriers (quel que soit leur statut) explique sans doute la différence de point de vue.

Réfutation en trompe-l'œil

Survint, en France, mai 1968. Sale coup pour nos théoriciens. L'entrée en scène massive de la classe ouvrière venait de ruiner toutes les spéculations sur son apathie. La vigueur et l'ampleur de l'affrontement rendaient impraticable l'escamotage de la lutte de classe.

Croyez-vous que nos critiques du prolétariat désarmèrent pour autant ? Pas du tout. Ce furent d'abord les étudiants, ingénieurs et techniciens qui furent promus au rang d'avant-garde du mouvement révolutionnaire.

On parla d'eux comme de la «nouvelle classe ouvrière».

Mais, — nouvel avatar de la théorie — il s'avéra assez vite que l'engagement anticapitaliste de ces couches restait (on peut le déplorer) limité et en tout cas bien trop timide pour légitimer les qualités d'avant-garde qui leur avaient été attribuées. A l'inverse, c'est une combativité importante des ouvriers — OS et immigrés — qui se manifesta pendant la première moitié des années 70. Ouvriers, ils étaient et sans conteste, engagés dans la lutte anticapitaliste. Qu'à cela ne tienne, il se trouva des gens pour analyser finement toutes les particularités de ces luttes et y trouver des confirmations à leurs thèses. D'après eux, ces luttes portaient témoignage du fait que tout le reste de la classe ouvrière (ceux qui répondaient à d'autres caractéristiques que celles d'immigré, ou d'OS sur chaîne) n'était pas révolutionnaire.

On s'épuiserait à suivre tous les méandres d'une pensée dont la seule constante tient dans le but : nier l'existence de la classe ouvrière comme classe révolutionnaire, seule capable de diriger la lutte pour le socialisme.

Il serait simple de rappeler pour mettre un terme à ces bavardages, que depuis 150 ans qu'elle existe dans notre pays, la classe ouvrière n'a au total, jamais cessé de lutter contre ses exploités ; en écrivant plusieurs fois l'histoire avec son sang. Mais, comme chacun sait, la preuve de l'œuf c'est qu'on le mange. Pour ce qui concerne la classe ouvrière, ni en France, ni en Allemagne, ni en Angleterre, bref dans aucun des pays qui furent les berceaux du socialisme scientifique, elle n'a fait la révolution.



C'était le 12 avril 1972 : entre Giscard d'Estaing et Poniatoski, on reconnaît Jean De Broglie. A cette époque, il était déjà impliqué dans le scandale de la société SOFRADEC.

De Broglie, Poniatoski ...

LES TRAFICS DU PRINCE

Le 1er avril 1976, six mois avant l'assassinat de De Broglie, des inspecteurs de la 10ème brigade territoriale transmettaient au directeur de la police judiciaire un rapport indiquant : « Il a été porté à notre connaissance de façon confidentielle par une personne désirant conserver le plus strict anonymat, qu'un trafic de faux bons du Trésor portant sur plusieurs milliards de francs anciens allait se déclencher dans les jours prochains ».

Le 24 septembre, les mêmes inspecteurs dans un nouveau rapport indiquaient : « Il a été possible de savoir que les commanditaires étaient deux hommes de grand renom, l'un étant propriétaire de grands restaurants parisiens, l'autre exerçant une activité politique ». Dans un document annexe, le nom de l'homme politique était indiqué : Monsieur le prince Jean De Broglie.

Le rapport indiquait également : « Ces individus sont mêlés dans plusieurs affaires : trafic de véhicules Mercedes, trafic d'or avec la Suisse, trafic de drogue, etc. ».

En 1972 déjà, Jean De Broglie avait été impliqué dans un scandale : celui d'une société de vente d'armes dont il était président, la SOFRADEC, mise en liquidation le 2 février 1972 avec un trou de 2 millions de francs.

A l'en croire, Poniatoski n'ignorait pas les trafics de l'autre prince. Dernièrement, il a affirmé savoir que De Broglie avait des « relations et des affaires incompatibles avec des responsabilités politiques ».

Une question alors : pourquoi Poniatoski n'a-t-il pas fait traduire De Broglie devant la justice ?

ILS SAVAIENT

Dans leur rapport du 24 septembre 1976, les inspecteurs de la 10ème brigade territoriale indiquaient : « Il est à préciser qu'à la suite d'une indélicatesse commise par l'homme politique lors d'une affaire précédente portant sur plusieurs millions, ce dernier devrait être abattu par des hommes de main dans les jours prochains, certainement avant l'opération « Bons du Trésor » ».

Pourquoi le ministre de l'Intérieur et le directeur de la police judiciaire ont-ils laissé exécuter De Broglie ? Que voulait-on dissimuler ?

MENSONGES

« Pendant que j'étais ministre de la Santé, de la Sécurité

24 décembre 1976 : le prince Jean De Broglie est abattu par un truand devant son domicile. Ce n'était pas n'importe qui le prince De Broglie ! En 1966, il avait été l'un des trois fondateurs de la Fédération des Républicains indépendants, avec Giscard d'Estaing et Raymond Marcellin. Député giscardien de l'Eure, il fut, durant longtemps, un des piliers du parti de l'actuel président de la République.

Cinq jours après, le ministre de l'Intérieur, le prince Michel Poniatoski, déclarait : « Toutes les personnes impliquées dans le meurtre de Jean De Broglie sont arrêtées. Un coup de filet complet. L'enquête a été remarquablement menée ».

A peine commencée, l'enquête est déjà finie ! « Bizarre, bizarre » se dirent de nombreuses personnes voyant un ministre de l'Intérieur affirmer qu'une affaire est close alors qu'elle est entre les mains du juge d'instruction. Le ministre de la Justice devra désavouer ces propos et parler d'ingérence dans le fonctionnement de la justice. De toute évidence, Poniatoski voulait étouffer l'affaire. Au fur et à mesure que le temps passe, les activités du prince De Broglie commencent à être mises à jour : elles puent les trafics en tous genres.

Pourquoi donc De Broglie a-t-il été abattu ? Quelles étaient ses activités ? Pourquoi a-t-on voulu étouffer l'affaire ?

Voilà les princes qui nous gouvernent

sociale, ministre d'État et de l'Intérieur, c'est-à-dire pendant plus de quatre ans, je n'ai jamais rencontré M. De Broglie. Une seule fois, je crois bien que c'était fin 1975, où il est venu me demander des subventions pour un village de sa circonscription... En dehors de cela, je ne l'ai jamais rencontré... » C'est ce que déclarait le 8 avril Poniatoski à la télévision. Dernièrement, « Le matin » et « Libération » ont publié des extraits de deux carnets de rendez-vous de De Broglie. Le 15 mars et le 15 avril, il était à l'Élysée. Le 20 mai 1976, il participait à un dîner-buffet avec Poniatoski au ministère de l'Intérieur.

Pourquoi Poniatoski veut-il dissimuler qu'il avait toujours des contacts avec De Broglie quelques mois avant son assassinat ? La vérité, c'est que le trafiquant De Broglie était quelques mois encore avant son exécution un familier de Giscard d'Estaing et de Poniatoski.

LES CADAVRES QUI S'ACCUMULENT

Le parquet de Genève vient d'ouvrir une enquête sur la mort de Charles Bouchard, ancien collaborateur du banquier Robert Leclerc, associé de De Broglie dans la société luxembourgeoise SODETEX que le prince présidait.

Charles Bochart s'était « suicidé » en mai 1977. Quelques jours après un autre collaborateur de Leclerc, Bertrand De Muralt, qui s'était « donné la mort » le 8 mai. A l'époque des rumeurs parlant de meurtre avaient couru.

Le 19 janvier 1978, Leclerc avait été mis en prison, sa banque ayant un découvert de 400 millions de francs suisses.

Un autre collaborateur de De Broglie, Charles Bignon, est mort lui aussi il y a quelques temps dans des circonstances qui sont étonnantes.

Beaucoup de morts depuis celle de De Broglie !

Le 21 mars 1980, l'instruction de l'affaire De Broglie est close officiellement. Quelques jours après, « Le canard enchaîné » publie des documents prouvant que le directeur de la police judiciaire était informé plusieurs mois à l'avance des trafics du prince et du projet d'assassinat dont il était l'objet. Ces documents ne pouvaient être ignorés de Poniatoski, alors ministre de l'Intérieur. C'est pourtant ce qu'il affirme ! Ils ne seront pas non plus communiqués au juge d'instruction. Enfin, alors que les assassins de De Broglie étaient filés depuis un certain temps, les filatures ont cessé quinze jours avant qu'il soit abattu. Les faits sont clairs : la police a laissé faire les assassins de De Broglie.

Voilà donc ceux qui tiennent le haut du pavé dans ce pays ! Qu'est-ce que Poniatoski voulait cacher ? Qu'est-ce qui se cache derrière ces assassinats ?

Trafics en tous genres, règlements de compte, tel est la réalité d'un pouvoir qui se proclame « démocratique », alors qu'il est celui d'individus qui agissent dans le secret des antichambres et des bas fonds pour faire fructifier leurs affaires.

Le prince Poniatoski passera-t-il en Haute Cour ? C'est peu probable. Au-delà des règlements de compte entre eux, les politiciens de droite savent quand il faut être solidaires... Ils savent jusqu'où ne pas aller trop loin.

Pierre BURNAND

12 A et 12 B

En 1963, a lieu le procès de Bastien Thiry, lieutenant colonel, appartenant à l'OAS et auteur de l'attentat de Petit-Clamart qui devait tuer De Gaulle. Devant le tribunal, il déclare : « Il y a eu des consultations entre le CNR (l'OAS) et toutes sortes de personnalités influentes de la nation... Je ne citerai qu'un nom, M. Giscard d'Estaing, ministre des finances ». Il précise que celui-ci « a été inscrit dans un réseau OAS sous le chiffre 12 B... Je précise également que M. Giscard d'Estaing, étant donné ses contacts, ne pouvait pas ne pas savoir que le but principal du CNR était la mise en arrestation du chef de l'état de fait. Il n'y a fait aucune objection ». Il met également en cause « un certain 12 A qui appartient à l'entourage de Giscard d'Estaing », mais n'indique pas son identité.

Reprenant ces accusations plus tard, l'avocat fasciste Isorni, poursuivi en diffamation par Giscard d'Estaing sera relaxé.

Devant le tribunal, Isorni fera état de correspondances entre le général Salan et d'autres chefs de l'OAS. L'une d'elles déclare : « Vous m'avez demandé des renseignements sur l'équipe 12. 12 A est excellent, et c'est lui qui fait parvenir par la filière 9 (Sergent) et 10 (Godard) des documents intéressants sur intervention de 12 B à une récente réunion ministérielle ».

A cette époque, Poniatoski était directeur du cabinet de Giscard d'Estaing. Si 12 B n'est autre que Giscard qui, à votre avis, était 12 A ? Ne retrouve-t-on pas aujourd'hui d'anciens tueurs de l'OAS dans les milieux giscardiens ? Par exemple, des individus comme Sergent ou Hubert Bassot, ancien responsable de l'appareil de propagande de l'OAS-Métropole.

« SI LA GAUCHE GAGNE... »

« Si la gauche gagne en 1978, on peut prévoir des troubles d'autant que nous avons les moyens de les encourager : attentats, manifestations qui dégénèrent... » Ces propos, rapportés le 14 février 1977 par « Libération » avaient été tenus quelques jours plus tôt par Poniatoski, devant les responsables de journaux parisiens.

Elles en disent long sur ce dont est capable ce politicien de premier rang de la bourgeoisie française, dont une commission de l'Assemblée nationale examine s'il doit ou non comparaître devant la Haute Cour. Elle en dit long sur ce que sont ceux qui dirigent aujourd'hui la France.

OU L'ON PARLE DE L'OPUS DEI...

De Broglie était président de la société luxembourgeoise SODETEX. Celle-ci était une filiale de la MATESA. Une société qui, il y a quelques années, a fait l'objet en Espagne d'un important scandale. C'est alors que l'on apprit que la MATESA était contrôlée par l'Opus Dei, une société occulte ayant des filiales dans de nombreux pays. L'un de ses principaux financiers, le banquier espagnol Rafael Termes, fut durant longtemps un administrateur de la banque des intérêts français, la Bif, dont le directeur n'était autre que le père de Giscard d'Estaing. L'Opus Dei, selon ses propres dires, contrôle 97 universités et collèges supérieurs, 696 publications et journaux, 38 agences d'information, 52 émissions de radio-télévision. Quels étaient les liens de De Broglie avec l'Opus Dei ?